



Bulletin d'informations municipales

N°47 - JUILLET 2022

LE
J
A
G
U
E
N



05

MOUVEMENT

dans le Conseil
Municipal

17

AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

Etats des lieux

66

VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

2022

Sommaire

Mairie

3 Place du Châtelet
22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER
Tél. 02 96 27 71 15
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr
www.mairie-saintjacutdelamer.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
(fermé au public l'après-midi)
Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
Vendredi : 9h – 12h - permanence
téléphonique de 14h à 17h

Permanences

Uniquement sur rendez-vous

Mr Le Maire

Jean-Luc PITHOIS

Première Adjointe

Nathalie Boutier Plesse

► École

02 96 27 71 88

► Camping

02 96 27 70 33
camping.lamanchette@orange.fr

Direction de la publication

Jean-Luc Pithois, maire

Responsable de la publication

Nathalie Boutier Plesse, 1^{ère} adjointe

Coordination

Lydie Allain, secrétaire

Crédit photos

Les associations, la municipalité, les professeurs de l'école, les commerçants et artisans, le Tour de Bretagne, Dinan Agglomération, la Poste, Jean Josselin, Joël Le Ret, Matthieu Dugenet, Lydie Allain, Amaury Louvet.

Tirage

1000 exemplaires

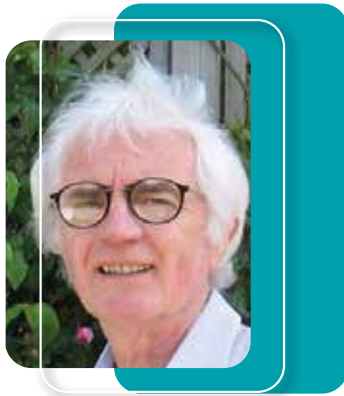
Création et impression

Impri' Media Bretagne
02 96 39 23 50

Disponible également sur :
mairie-saintjacutdelamer.com

03	Mot du Maire	39	Développement durable
05	Conseil Municipal	41	Art, culture et patrimoine
07	Dinan Agglomération	46	Sport et Loisirs
09	Environnement	48	Évènements sportifs
13	Finances de la commune	51	En mémoire de ...
17	Aménagements et travaux	53	Activité économique
20	Urbanisme et foncier	55	Aide et accompagnement
22	Affaires Maritimes	60	Service au public
24	Camping Municipal	62	Informations communales
28	École élémentaire	66	Vos rendez-vous de l'été
37	Solidarité et entraide		





Le conseil municipal se joint à moi pour rendre hommage à Monsieur Daniel Cattelain, ancien maire de notre commune de 2008 à 2014.

Après deux ans de mandature « encadrée » par la pandémie due au Covid, nous pouvons enfin reprendre une « vie normale ».

Après de fortes turbulences et des élections complémentaires, le conseil municipal a repris son travail au service de tous. Merci à ceux qui ont œuvré et ceux qui œuvrent aujourd'hui pour la commune.

La nouvelle équipe s'est mise au travail avec cœur et efficacité et faisant fi des esprits critiques.

Nous vous laissons découvrir la nouvelle version du Jaguen qui en est ressortie.

La lecture de ce numéro vous permettra de découvrir le conseil municipal renouvelé, de nouvelles rubriques, les chantiers en cours...

Merci aux associations pour leur engagement dans la vie municipale en nous proposant une palette d'animations et d'activités pour cette saison estivale pour le plaisir de tous.

Je vous souhaite un excellent été en famille et entre amis, et que chacun profite bien des joies du soleil et de la mer.

Jean-Luc Pitthois

VIVRE SAINT JACUT

La redéfinition des commissions permet à toute l'équipe municipale d'avancer conjointement avec les services administratifs et techniques pour travailler dans une ambiance sereine et apaisée.

C'était un des engagements de la liste Vivre Saint-Jacut lors des élections partielles.

Un autre objectif est de rattraper le retard sur les sujets qui avaient été mis en attente et de retravailler les dossiers prioritaires pour notre commune afin d'entretenir, de rénover et d'améliorer votre cadre de vie.

Plusieurs projets sont à l'étude et l'élaboration du budget a été un long travail de réflexion pour mener à bien ce vers quoi nous nous sommes engagés lors de notre campagne.

Nous vous avons promis d'être les élus de toutes et tous, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour venir échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

Équipe Vivre Saint-Jacut

SAINT-JACUT : UN PARADOXE ÉLECTORAL

Nous avons pu constater une très belle participation aux présidentielles (83,52%) alors que les élections municipales complémentaires ont été dédaignées et nos 7 nouveaux conseillers ont été élus avec des scores très faibles, recueillant tous moins de 20% des voix des électeurs inscrits comme nous le prévoyions sur notre page Facebook.

La stratégie des démissions en chaîne, visant à provoquer la démission du Maire s'est avérée illusoire et a ridiculisé la commune. La démission des 4 colistiers de notre liste « Saint Jacut au coeur » est particulièrement regrettable, en effet les événements ont montré que c'était une erreur politique majeure car notre liste avait l'opportunité de devenir majoritaire pour réaliser son programme... Et c'est la liste qui avait fait les plus faibles scores en 2020 qui en a intelligemment tiré profit : en étant les seuls à se présenter ils étaient assurés d'être élus quel que soit leur score.

Force est de constater que depuis cette élection le climat en Mairie s'est apaisé et le personnel peut travailler dans une ambiance plus sereine. Les gros dossiers restés en suspens en raison des démissions ont repris leur cours,

principalement l'aménagement du boulevard du Rougeret et le projet de logements sur le site de la caserne.

En ce qui concernant la Poste un statu quo se dessine avec un maintien du bureau et espérons-le, des horaires inchangés.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élus au sein du conseil municipal et les remercions de s'être engagés afin d'honorer la continuité du fonctionnement de notre Mairie pour les 4 ans à venir.

Nous nous permettons seulement de leur rappeler, et nous sommes persuadés qu'ils en sont bien conscients, que s'ils sont légitimes puisque élus selon les règles, ils ne sont pour autant pas représentatifs d'une majorité de Jaguens et nous espérons qu'ils sauront mettre toute idéologie de côté au moment de voter les décisions.

Pour une information « au fil de l'eau », n'hésitez pas à consulter notre page Facebook « Dames de coeur pour Saint Jacut ».

Auriane JARDIN et Roselyne GOUPY

NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVELLE ORGANISATION !

Les élections complémentaires ont permis de **recomposer un conseil de 13 élus** et de repartir sur de nouvelles bases pour mener à bien les nombreux projets de notre Commune.

Les départs tardifs des élus et des adjoints ont rendu impossible la constitution d'un conseil classique avec plusieurs adjoints. **Le nombre d'élus n'étant pas de 15, la réglementation n'a autorisé que l'élection d'un seul adjoint**, Nathalie Boutier Plesse.

Ce poste d'adjoint est donc complété par des postes de « **conseillers délégués** » qui sont vice-présidents des commissions avec des délégations de fonction et de signature.

Monsieur le Maire, Jean-Luc Pithois, qui a conservé son poste, est président de droit de chaque commission.

Les conseillers délégués, tous issus de la liste Vivre Saint-Jacut à l'exception de Jean-Pierre Coco sont (par ordre alphabétique) **Grégory Berteaux, Nathalie Boutier Plesse, Frédérique Carré, Jean-Pierre Coco, Anaïg Le Ret et Guillaume Robin.**

Nathalie Boutier Plesse est la nouvelle conseillère communautaire qui représente Saint-Jacut au sein de Dinan Agglomération avec **Jean-Pierre Coco en tant que suppléant.**



Vincent Carré

De gauche à droite : Anaïg Le Ret, Roselyne Goupy, Auriane Jardin, Gérard Moleins, Mariannick Mouton, Nathalie Boutier Plesse, Jean-Luc Pithois, Frédérique Carré, Christophe Seret, Guillaume Robin, Jean-Pierre Coco et Grégory Berteaux,

¹ Rappel : Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables sur place en Mairie ou sur le site de la Mairie dans la Rubrique « Municipalité »
<https://www.mairie-saintjacutdelamer.com/comptes-rendus-des-conseils-2/>

² Compte Rendu du Conseil Municipal du 11/03/2022 – Information sur les démissions

³ Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 - Délibération n°2022 – 02 / 9 voix pour, 2 votes blancs, 1 vote nul

Commissions

**Développement économique,
Intercommunalité, Affaires
Sociales**

**Anaïg
LE RET**

Nathalie BOUTIER-PLESSE
Gérard MOLEINS
Maryannick MOUTON
Christophe SERET

**Aménagement du Territoire,
Urbanisme, Foncier**

**Nathalie
BOUTIER-
PLESSE**

Grégory BERTEAUX
Anaïg LE RET
Roselyne GOUPY
Gérard MOLEINS
Christophe SERET

**Travaux, Environnement,
Réseaux**

**Grégory
BERTEAUX**

Nathalie BOUTIER-PLESSE
Vincent CARRE
Jean-Pierre COCO
Gérard MOLEINS
Christophe SERET

**Finances, Marchés publics,
Cimetière, Personnel**

**Jean-Luc
PITHOIS
(Maire)**

Grégory BERTEAUX
Nathalie BOUTIER-PLESSE
Roselyne GOUPY
Auriane JARDIN
Gérard MOLEINS

**Camping,
Tourisme, Animation**

**Frédérique
CARRÉ**

Nathalie BOUTIER-PLESSE
Jean-Pierre COCO
Anaïg LE RET
Gérard MOLEINS
Maryannick MOUTON
Guillaume ROBIN

**Communication,
Culture, Vie Associative**

**Nathalie
BOUTIER-
PLESSE**

Frédérique CARRÉ
Vincent CARRÉ
Jean-Pierre COCO
Gérard MOLEINS
Guillaume ROBIN

**Enfance, Jeunesse,
Affaires Scolaires**

**Guillaume
ROBIN**

Nathalie BOUTIER-PLESSE
Auriane JARDIN
Gérard MOLEINS
Maryannick MOUTON

Affaires Maritimes, Estran

**Jean-
Pierre
COCO**

Vincent CARRÉ
Gérard MOLEINS
Guillaume ROBIN
Christophe SERET

Dinan Agglomération

DINAN AGGLOMÉRATION

Organisation de Dinan Agglomération, été 2020



**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2020**

**Compte Rendu du Conseil
Municipal du 16/12/2021
Délibération n°2021 – 69 /
Présentation du rapport**



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Installé le 19 juillet 2020

Le Président Arnaud LECUYER Les Vice-présidents Suzanne LEBRETON 1 ^{re} Vice-présidente Finances, Administration générale et Contractualisation Didier LÉCHEN 2 ^e Vice-président Tourisme et Patrimoine Marina LE MOAL 3 ^e Vice-présidente Petite enfance, Enfance et Cohésion sociale Thierry ORVELLON 4 ^e Vice-président Stratégie économique, Balance et Numérique Mickaël CHEVALIER 5 ^e Vice-président Habitat, Gens du voyage et Politique de la ville	Gérard VILT 6 ^e Vice-président Collecte et Valorisation des déchets Bruno RICARD 7 ^e Vice-président Pilotage stratégique de la Ressource en eau Marie-Christine COTIN 8 ^e Vice-présidente Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux entreprises Alain JAN 9 ^e Vice-président Urbanisme et Stratégie foncière Anne-Sophie GUILLOT 10 ^e Vice-présidente Mobilités et Infrastructures Philippe LANDURÉ 11 ^e Vice-président Prospective et Transition écologique	Patrice GAUTIER 12 ^e Vice-président Agriculture et Mer Laurence GALLÉE 13 ^e Vice-présidente Équipement des réseaux d'eau et Assainissement David BOIXIÈRE 14 ^e Vice-président Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations (GEMAPI) et Environnement Jérémy DAUPHIN 15 ^e Vice-président Culture, Sports et Citoyenneté Ronan TRELLU Membre permanent du Bureau et Président de la Commission d'appels d'offres	Les Conseillers délégués Quentin RENAULT Usages du Numérique Patrick BARRAUX Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) Didier IBAGNE Culture Stéphanie MEAL Démocratie participative et Vie associative Laurence LEDU-BLAYO Requalification des centralités Yann GODET Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT) et Parc Naturel Régional (PNR) Jean-Louis NOGUES Voie
--	--	--	---



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



INTÉGRATION BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer s'est retirée de la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude afin de pouvoir adhérer à Dinan Agglomération à compter du 1er janvier 2023.

L'accord sera réputé acquis si la moitié des communes représentant les deux tiers de la population ou si les deux tiers des communes représentant la moitié de la population y sont favorables.

Le Conseil Municipal de Saint-Jacut s'est prononcé en la faveur de l'intégration

de Beaussais-sur-Mer au sein de Dinan Agglomération.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 - Délibération n°2022 – 06
8 voix pour, 1 contre (Roselyne GOUPY), 3 abstentions (Auriane JARDIN, Guillaume ROBIN, Maryannick MOUTON)

Les 64 communes de l'agglomération se sont exprimées : 53 ont émis un avis favorable, 10 un avis défavorable et 1 abstention.

CULTURE, POUR TOUS

« La culture est le visage d'un pays car elle reflète la pensée et la façon d'agir des gens qui l'habitent. C'est aussi un excellent indicateur de la qualité de vie, de notre dynamique et de la santé d'un territoire »

La réflexion sur les nouvelles orientations culturelles de Dinan Agglomération s'appuiera sur 4 objectifs :

- Irriguer le territoire de façon à ce que chaque habitant ait accès à la culture,

- Développer la présence artistique sur le territoire notamment au travers de compagnies professionnelles ou d'artistes en résidence,
- Proposer une éducation artistique tout au long de la vie ,
- Développer des partenariats avec des acteurs du territoire et au-delà.

SPORT : ZOOM SUR LE PROJET PISCINE

La future piscine de centralité de Dinan Agglomération occupera une place stratégique à proximité du cœur de la ville de Dinan avec une volonté de gestion du cycle de l'eau innovante, économe et cohérente.

Elle sera composée de plusieurs bassins favorisant la diversité des pratiques : apprentissage de la nage et activités de loisirs et sportives pour tous les publics.

- Bassin principal de 25 mètres,
- Bassin d'apprentissage et de loisirs de 15 mètres, équipé d'une rampe d'accès PMR,
- Bassin nordique extérieur de 50 mètres.

Le permis de construire devrait être déposé en janvier prochain.

Les travaux devraient débutés en octobre 2023 pour une ouverture au public à l'été 2025.



A l'étage, un espace bien-être avec des soins balneo (saunas, douches massantes, hamman, jacuzzi) et un espace de relaxation avec tisanerie.

Le 25 avril dernier, le Conseil communautaire a approuvé le choix de l'architecte en charge du projet : l'atelier PO&PO situé à Paris pour la maîtrise d'œuvre



Coût : Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 15 400 000 € HT, auxquels s'ajoutent 5 300 000 € de coûts induits (programmiste, architecte-maitre d'œuvre, études de sol ...)

RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS VERTS ET ORGANIQUES

JANVIER 2023 : Fin de l'accès aux déchèteries pour les déchets végétaux des services municipaux.

**787 kg de déchets par an par habitant
soit 81 000 tonnes de
déchets collectées par an !**

Cette quantité ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années (+ 12 000 tonnes entre 2010 et 2020) et les coûts de traitement aussi !

Dinan Agglomération travaille sur un projet de refonte de sa politique « déchets » afin de définir les grandes orientations de service pour demain en donnant la priorité à la réduction des déchets : **les déchets végétaux sont un des gisements prioritaires pour la réduction des déchets**

- 1/4 des déchets collectés sont les déchets végétaux déposés en déchèteries, soit 21 286 tonnes et 206 kg par habitant par an.
- Les déchets végétaux coutent 450 000€ par an pour leur traitement.
- Les communes représentent environ 15% des apports de déchets végétaux en déchèterie, selon les retours d'expérience (63% proviennent des ménages et 22% proviennent des professionnels du paysage).

Pour rappel, la Commune est déjà équipée d'un broyeur de végétaux, dont le broyat permet d'entretenir les chemins du littoral. Il est également mis à disposition du public.

JANVIER 2024 : compost obligatoire pour tout le monde, pensez-y !

JE FAIS DU COMPOST.



Pourquoi attendre pour limiter ses déchets organiques ?

Autant s'y habituer dès à présent et installer un compost dans son jardin quand c'est possible ! Dinan Agglomération réfléchit d'autres solutions.

Dans la **loi anti-gaspillage**, le compostage deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2024. Cette pratique se développe de plus en plus et le tri des déchets organiques va continuer à prendre de l'ampleur.

Pour les autres déchets...

Dès à présent : ATTENTION fin du ramassage des encombrants par la Commune

Dinan Agglomération rappelle que les services communaux ne peuvent se soustraire aux particuliers : le service des deux ramassages que proposait la Commune pour les personnes ne pouvant pas se déplacer à la déchetterie, ne sera donc plus autorisé.

Les points de collecte et de tri des ordures ne sont pas des décharges publiques !

Nous vous rappelons que des caméras ont été installées afin d'éviter ces actes d'incivisme. Alors n'oubliez pas de sourire !

Montant des amendes pour dépôt sauvage à pied de 68€, à l'aide d'un véhicule de 1500€. Régulièrement des contrevenants sont interpellés...

COLONIE DE STERNES DE L'ÎLE DE LA COLOMBIÈRE



Vendredi 3 juin 2022 a eu lieu le comptage de la colonie de sternes de l'île de La Colombière.

Ce recensement sur l'île a permis de dénombrer

- 40 nids de sterne pierregarin,
- 16 nids de sterne de Dougall (dont 6 dans les nichoirs et 10 hors nichoirs)
- 15 nids d'huîtrier pie.

Il a aussi permis de constater la prédation quasi-généralisée des pontes de sterne caugek dont une seule ponte à un œuf était encore intacte. Le nombre de couples nicheurs, de l'ordre de quelques dizaines, n'a, de fait, pas pu être estimé pour cette espèce.

Les observations des jours précédents avaient cependant permis d'observer environ 70 individus sur le site. Cette prédation sélective des pontes est assez surprenante et pourrait être attribuée, sans certitude, plutôt à des goélands ou corneilles qu'à des rats (pas d'indice de présence observé). Un reste de carcasse de caugek mangé par un faucon pèlerin a aussi été retrouvé côté est de l'île.

Pas encore d'éclosion chez les sternes mais quelques poussins d'huîtrier pie âgé d'environ 1 semaine tout au plus. La densité de nids de cette espèce sur La Colombière est toujours étonnante. Présence de pipit maritime nicheur

(alarmes et nourrissage) et de tadorne de Belon mais sans preuve de nidification.

Les pluies d'orage de fin mai ont semble-t-il épargné le site et depuis notre passage, les caugek sont revenues et 3 nouveaux sites de Dougall semblent fréquentés.

Comptage réalisé par Manon, Alicia, Laura et Yann piloté par Hubert.

A bientôt pour d'autres nouvelles.

Pour rappel : le site est une réserve ornithologique. Il est interdit d'y accéder du 15 avril au 31 août (périmètre balisé par des bouées jaunes). Les deux gardiennes saisonnières, Alicia Sedani et Laura Courrean, réalisent un suivi et une surveillance quotidienne du site, sous la responsabilité de Manon Simoneau, salariée de Bretagne Vivante et avec l'aide des conservateurs bénévoles de cette réserve associative, Bernard Goguel, Hubert Lejeune et Amaury Louvet.



Ce travail est mené avec le soutien du Conseil départemental des Côtes d'Armor, propriétaire de l'île, de l'agence du service civique et de la mairie de Saint Jacut de la mer.

BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, tels que des particules fines (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines... Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante ! Il faut aussi tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie...

Pour toutes ces raisons, le brûlage de déchets verts (végétaux secs ou humides) n'est pas autorisé que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (Article 131-13 du nouveau Code pénal). Arrêté préfectoral du 9 juillet 2012

Les déchets verts, qui ne peuvent être compostés, doivent être déposés en déchetterie. Cette interdiction de « brûlage » concerne également les collectivités territoriales et les entreprises d'espaces verts et de paysage.

N'oubliez pas pour autant de tailler vos haies et les branches des arbres qui dépassent sur la voie publique et qui peuvent gêner la visibilité, le passage des véhicules et des piétons ainsi que masquer les panneaux signalétiques !

ENTRETIEN DEVANT VOTRE PROPRIÉTÉ



Merci de participer à embellir notre Commune, en procédant au désherbage de vos trottoirs (sans produits phytosanitaires, comme vous le savez !) au droit de votre domicile et de nettoyer les ouvrages d'évacuation de vos eaux pluviales.

Arrêté municipal 2018/115 du 22 juin 2018

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Pour éviter les réactions allergènes qui peuvent s'avérer violentes chez certaines personnes ou animaux domestiques (démangeaisons, problèmes respiratoires, ophtalmologiques...), merci de nous aider à limiter leur prolifération. Il existe plusieurs moyens selon les saisons.

Arrêté municipal 2014/25, réglementant la lutte contre les chenilles processionnaires.

Pour tout renseignement et commande de pièges, n'hésitez pas à contacter Dinan Agglomération au 02 96 87 14 15.



Attention : Quelle que soit la méthode retenue, avant d'intervenir sur vos arbres, protégez-vous afin d'éviter tout contact avec les poils urticants.

FOCUS SUR LES ALGUES VERTES

Les algues vertes font partie de l'écosystème marin breton.

Ces algues ne présentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu en faible épaisseur sur la plage.

Comme chaque début d'été nous faisons l'objet d'échouages d'algues vertes. Lorsqu'il fait chaud, chacun d'entre nous constate à regret l'odeur qui se dégage de la baie de l'Arguenon, et particulièrement le long de la Banche. C'est l'addition des deux matières (algues vertes, vase) et leur décomposition qui provoquent cette odeur gênante.

Nous procédons à un ramassage de ces dépôts lorsque c'est possible, et une surveillance régulière est mise en place par nos agents, par des mesures régulières du gaz de sulfure d'hydrogène. La production de ce gaz se produit lorsqu'il y a des dépôts abondants et stagnants plusieurs jours.

Dans un souci de sécurité et pour une meilleure gestion de ce problème, une formation a été effectuée en juin pour nos personnels techniques.

Nous ne manquerons pas de continuer à vous informer.

LA QUALITÉ DE L'AIR

A la mi-septembre, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a publié de nouvelles recommandations afin de renforcer les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air.

Ces recommandations s'appuient sur les dernières études scientifiques.

Les effets sanitaires de la pollution de l'air sont bien identifiés : **maladies respiratoires** (asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive...), mais aussi **accident vasculaire cérébral**, infarctus... L'OMS a donc révisé fortement à la baisse les seuils d'exposition à certains polluants.

- **Concernant le polluant issu du trafic routier** (dioxyde d'azote), la valeur d'exposition a été divisée par 4 ! Certaines communes de Bretagne sont actuellement au-dessus de cette recommandation. Pour atteindre ces objectifs de l'OMS, il faut mettre en question le tout-voiture et développer les alternatives.

- **Pour la pollution aux particules fines** (PM2,5), le seuil d'exposition est divisé par 2 ! Beaucoup de communes de Bretagne avoisinent la nouvelle valeur seuil recommandée par l'OMS. Pour réduire cette pollution, il faudrait diminuer les brûlages et le transport.

- L'OMS n'a pas mis de seuil concernant la **pollution atmosphérique à l'ammoniac**. Pour la première fois, une campagne de mesure de l'ammoniac a été faite en Bretagne par les scientifiques d'Air Breizh. L'agriculture contribue à 99% des émissions. Ces dernières doivent baisser, pour être en conformité avec les engagements pris devant l'Union européenne. La Chambre d'agriculture de Bretagne est mobilisée et accompagne l'évolution des pratiques, afin de faire baisser les émissions d'ammoniac dans l'air.

Tous concernés !

Décideurs, consommateurs, entrepreneurs et citoyens : nous sommes tous concernés par la pollution de l'air. Faire baisser cette pollution en Bretagne remet en question nos pratiques actuelles, tant dans le transport que dans l'agriculture.

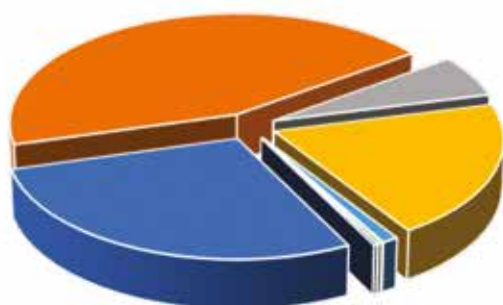
Pour aller plus loin :

www.santepubliquefrance.fr
www.airbreizh.asso.fr/

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

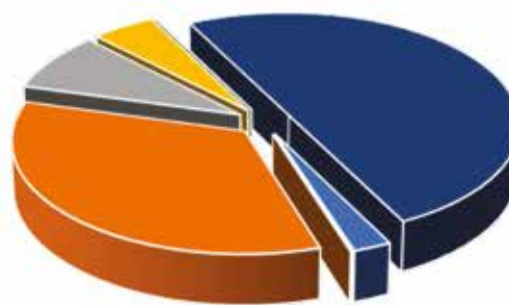
BUDGET DE LA COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement
1 358 206,43 €



- Charges à caractère général 382 057,00 €
- Dépenses de personnel 602 036,43 €
- Charges de gestion courante 83 200,35 €
- Atténuation de produits 268 525,00 €
- Intérêt des emprunts 14 666,94 €
- Charges exceptionnelles 4 046,63 €
- Opérations d'ordres 3 674,05 €

Recettes de fonctionnement
1 815 939,47 €

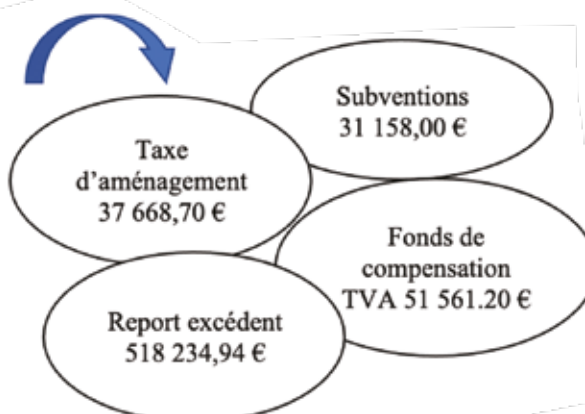
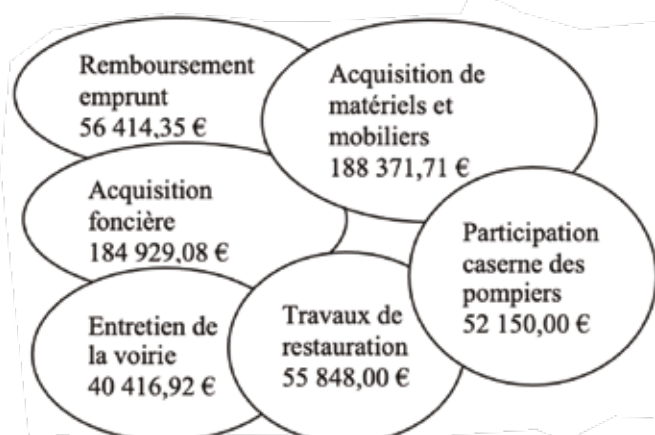


- Produits de services 89 824,97 €
- Atténuation de charges 3 380,00 €
- Impôts et taxes 1 241 036,90 €
- Dotations et participations 304 913,18 €
- Autres produits de gestion courante 174 946,52 €
- Produits exceptionnels 1 837,90 €

INVESTISSEMENTS

Principales dépenses 632 494,77 €

Principales recettes 648 799,89 €



BUDGET DES MOUILLAGES - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Avec l'augmentation des tarifs des mouillages, les redevances perçues en 2021 (56 471,42 €) sont en augmentation de + 9,60 % par rapport à 2020.

Elles couvrent les dépenses réelles de fonctionnement (40 096,74 €).

Les redevances perçues auprès des plaisanciers en 2021 ont financé :

- Redevance du gestionnaire du port
- Rémunération des saisonniers
- Remboursement du personnel communal mis à disposition du service des mouillages (16 639,00 €)
- Entretien et réparations des prames
- Changement de chaînes de mouillages (4 823,33 €)
- dépenses diverses : électricité, maintenance de logiciel et de caméra de surveillance, carburant, assurance.
- Achats de corps morts (8 634,90 €)

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	56 471,42 €	11 942,58 €
Dépenses	52 039,32 €	8 634,90 €
Résultat de l'exercice	+ 4 432,10 €	+ 3 307,68 €

BUDGET DU CAMPING - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RECETTES de fonctionnement :

Le budget du camping enregistre en 2021 un résultat exceptionnel, jamais égalé sur les 5 dernières années.

137 emplacements de mobil-home sont occupés et génèrent des recettes régulières : 154 039,00 € en 2021, contre 105 245,94 € en 2020.

Les recettes ont également fortement augmenté à l'aire de camping-car par rapport à 2020 (48 584,54 € au lieu de 32 720,46 €)

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	479 695,36 €	299,74 €
Dépenses	352 625,72 €	18 764,16 €
Résultat de l'exercice	+ 127 069,64 €	- 18 464,42 €

DEPENSES de fonctionnement inférieures à 2020 : 352 625,72 € contre 365 686,11 €.

Coût du personnel saisonnier : 16 487,84 € soit + 35 % par rapport à 2020.

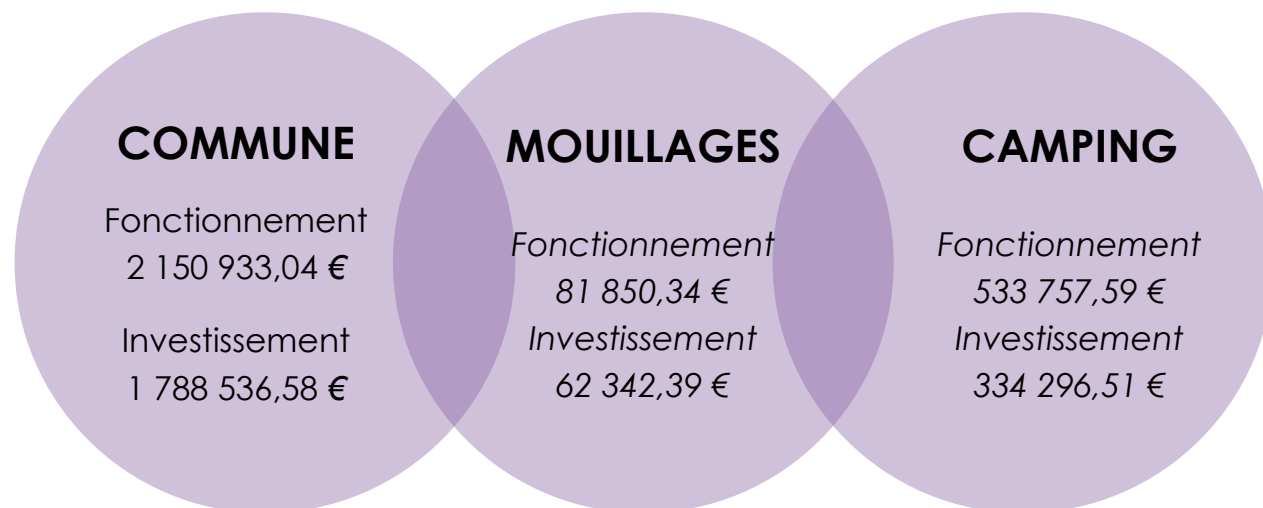
Taxe de séjour reversée à Dinan Agglomération, 16 931,00 € en 2021 au lieu de 5 981,50 € en 2020. Augmentation due à celle des réservations et à une nouvelle organisation au niveau des résidents des mobil-homes.

La section investissement présente un déficit d'investissement en 2022.

Aucun mode de financement prévu sur les investissements hormis une écriture d'ordre (299,74 €). Les dépenses d'investissements s'élèvent à 18 764,16 € :

Finances de la Commune

VOTE DES BUDGETS 2022



PROJETS EN COURS ET A L'ETUDE



FISCALITÉ LOCALE - TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Taxe sur le foncier bâti : 39,81 %

Taxe sur le foncier non bâti : 52,87 %

Compte Rendu du Conseil Municipal du 13/04/2022

Délibération n°2022 – 24 / A l'unanimité

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022

Associations	Demande	Subvention attribuée
Club Nautique	27 500,00 €	27 500,00 €
Club de la presqu'île	400,00 €	400,00 €
APEAP	4 000,00 €	4 000,00 €
Le Club du Livre	1 300,00 €	700,00 €
Les Ateliers du Plessix Madeuc	1 300,00 €	1 300,00 €
Village Rivages	2 000,00 €	2 000,00 €
Saint Jacut Relais Services	500,00 €	500,00 €
Gym Jaguine	650,00 €	650,00 €
Presqu'île en Poésie	2 000,00 €	2 000,00 €
Bretagne Vivante	250,00 €	250,00 €
Les Juméliaux	2 500,00 €	2 500,00 €
Total	-	41 800,00 €

Etablissements scolaires	Demande	Subvention attribuée
Lycée JB Le Taillandier	100,00 €	100,00 €
MFR Plérin	100,00 €	100,00 €
Collège Châteaubriand	200,00 €	200,00 €
Total	-	400,00 €

BUDGET CAMPING

Association	Demande	Subvention attribuée
ARMH	600,00 €	300,00 €
Total	-	300,00 €

BOULEVARD DU ROUGERET

Les travaux lancés en octobre 2021, par le Syndicat d'eau potable des Frémur et effectués par l'Entreprise Ouest TP, avaient pour but de **remplacer la colonne d'eau potable et les branchements aux particuliers**. Ces travaux ont couvert la partie du Boulevard du Rougeret allant de la Maison SNCF à l'Église paroissiale Notre-Dame.

Afin de rendre ce boulevard plus accessible, sécurisé et attractif, les travaux d'aménagement sur cette première tranche sont planifiés avec l'aide de Monsieur Bernard de l'ADAC22.

Le Maître d'œuvre a été retenu avant l'été.

La phase d'étude commencera cet été pour se terminer en fin d'année 2022. Elle sera suivie par une consultation des entreprises et les demandes de subventions. Les travaux de voirie étant interdits l'été, le chantier ne débutera pas avant septembre 2023 pour une durée estimative d'un an.

Pour rappel l'enveloppe budgétaire provisionnelle est estimée à 1 000 000 €.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 13/04/2022

Délibération n°2022 – 31 : Relance de la consultation pour la conclusion du marché d'assistance de maîtrise d'œuvre (mis à l'arrêt à cause des démissions) / Accepté à l'unanimité



RUE DE DINAN



Le cheminement piétonnier rue de Dinan est terminé. Un passage pour piétons a également été rajouté pour ralentir la vitesse.

Du gazon fleuri a été planté entre les poteaux par les services techniques pour agrémenter vos promenades !

Pour rappel le montant des travaux, effectués par l'entreprise de Travaux Publics EVEN, a été de 53222,10€.

335 mètres de cheminement.

Une subvention d'un montant prévisionnel de 13 300€ a été attribuée à la Commune au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

*Compte Rendu du Conseil Municipal du 16/12/2021
Délibération n°2021 – 76 / Accepté à l'unanimité
Avenant modificatif sur le tarif*

Aménagements et travaux

PARKING

Chemin de la Vigne, parking provisoire derrière l'ancienne caserne

Dans le cadre du programme de logements prévu par la Municipalité rue de la Poste et chemin de la Vigne, la Commune a également racheté le terrain situé derrière la caserne.

Grâce au travail des services techniques, vous pourrez dorénavant bénéficier d'un nouvel espace de stationnement en attendant le lancement du projet de construction.



SAISONNIERS : 4 EMPLOIS À TEMPS NON COMPLET

Comme chaque été, vous aurez le plaisir de voir de « nouvelles têtes » au sein de l'équipe technique, qui auront pour mission de vous sourire et d'améliorer votre cadre de vie !

Entretien des plages, vider les bacs à marées, nettoyer et balayer les rues et les parkings, entretenir les sanitaires publics de la commune....

EMPLOI	PÉRIODE	DURÉE HEBDOMADAIRE
Agent polyvalent des services techniques	Du 1er juillet au 31 juillet	27 h / semaine
Agent polyvalent des services techniques	Du 1er juillet au 31 juillet	30 h / semaine
Agent polyvalent des services techniques	Du 1er août au 31 août	27 h / semaine
Agent polyvalent des services techniques	Du 1er août au 31 août	30 h / semaine

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022
Délibération n°2022 – 13 / Accepté à l'unanimité

Aménagements et travaux

QUELQUES NOUVEAUTÉS...



**Création de massifs
à l'entrée du camping
et rue de la Houle Causseul**



**Rampes d'accès aux
plages de la Pissotte
et du Châtelet**



**Plantations de
gazon fleuri sur la
Banche et les deux
entrées principales
de Saint-Jacut**



**Rénovation du
bardage bois du
local du Club de
boules**



**Prolongement
du tapis d'accès
PMR plage de la
Manchette**



**Rénovation du
poste de secours
du Rougeret**



**Enfouissement
de containers à déchets
boulevard de la Banche**

Mais aussi... pour cet été,

- Installation de trois nouveaux bancs : Plage des Prêtres, Chef de l'île et rue de la Manchette
- Installation d'une table de pique-nique en haut de l'aire de camping-car près du terrain de boules



**Changement du grillage des
cours de tennis**

A VENIR...

- **Sécurisation de la sortie de l'école** : installation de bacs à fleurs pour éviter que des voitures se garent à proximité du passage piéton
- **Installation de chicane**s avec des pots de fleurs pour ralentir la circulation boulevard du Vieux Château
- **Réfection de la chaussée** rue des Fresches
- **Réhabilitation du mur du jardin du Centre Culturel** : sécurisé par des barrières en attendant les travaux. Plusieurs entreprises ont été interrogées sur la base d'un cahier des charges permettant de rénover à l'identique le mur existant.

PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX (À LA PLACE DE LA CASERNE)



Le bailleur social « Terres d'Armor Habitat » a été sélectionné par la Municipalité sur le principe d'un bail à la construction afin que la Commune reste propriétaire du terrain.

Prochaines étapes : travail sur le projet avec l'architecte sélectionné par le bailleur afin d'optimiser le nombre de logements en cohérence avec l'esthétique du bâtiment.

Typologie : Logements du T2 au T4 en locatif sans accession à la propriété.

Calendrier : Le bailleur doit établir un calendrier prévisionnel

La Municipalité souhaite lancer en parallèle une étude qui permettrait de réaménager toute la zone de proximité des futurs logements.

*Compte Rendu du Conseil Municipal du 18/11/2021
Délibération n°2021 – 61 / Accepté à l'unanimité*

PERMIS ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES (EN COURS D'INSTRUCTION)

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230222C0001	24 bis bd des Dunes	Extension de la maison
N°02230222C0003	20 bd du Vieux Château	Extension de la maison
N°02230222C0004	21 rue de la Gare	Extension de la maison
N°02230222C0006	127 Grande Rue	Extension et rénovation de la maison
N°02230222C0007	25 bis chemin Saint Christophe	Construction d'un garage avec préau
N°02230222C0008	27 rue du Châtelet	Terrasse, menuiseries, clôture

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230222C0001	11 rue du Tertre, terrasse	Ouvertures, restauration garage
N°02230222C0002	la Ville Neuve	Clôture
N°02230222C0003	12 rue de la Gare	Clôture
N°02230222C0004	1 rue de Dinan	Clôtures, portails
N°02230222C0005	35 chemin St Christophe	Pose 2 fenêtres de toit
N°02230222C0006	6 rue de la Houle Causseul	Surélévation garage, fenêtre, porte
N°02230222C0008	8 rue de la Noé	Remplacement lucarne
N°02230222C0009	27 Grande Rue	Remplacement porte du garage
N°02230222C0010	67 Grande Rue	Remplacement portes et fenêtres
N°02230222C0011	34 rue de la Houle Causseul	Modification des baies, jointoiement
N°02230222C0012	24 chemin de la Pissotte	Clôture
N°02230222C0013	la Ville Neuve	Clôture
N°02230222C0014	30 route du Guildo	Fenêtre
N°02230222C0015	chemin de la Digue aux Moines	Portail
N°02230222C0016	55 route du Guildo,	Remplacement toiture et gouttières de l'appentis
N°02230222C0017	10 rue du Châtelet	Clôture, portail et portillon
N°02230222C0018	30 Grande Rue,	Construction d'un mur en pierre
N°02230222C0019,	3 impasse du Châtelet,	Remplacement fenêtre et pose fenêtre de toit
N°02230222C0020,	11 rue des Bas Champs	Extension de la maison
N°02230222C0021	109 bd du Rougeret	Garage à vélos et à bois
N°02230222C0022	33 rue de la Gare	Bardage, terrasse, portail, cour, porte, fenêtres
N°02230222C0023	7 rue de Giraud	Reconstruction du mur de clôture
N°02230222C0024	57 A route du Guildo	Talus fleuri
N°02230222C0025,	2 rue des Haas,	Reconstruction du mur en pierre
N°02230222C0026	198 Grande Rue	Portail et clôture
N°02230222C0028	10 impasse de la Colombière	Fenêtre de toit
N°02230222C0029	11 rue du Châtelet	Portail

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230222C0030,	15 B Grande Rue,	Mur en pierre, portail, clôture, terrasse, abri vélos
N°02230222C0031,	ZA les Basses Terres	Clôture
N°02230222C0032	10 bd du Rougeret	Ravalement de façade et marquise
N°02230222C0033	1 rue des Sciaux	Extension de la maison
N°02230222C0034	rue de la Houle Causseul	Remplacement des escaliers
N°02230222C0035	19 Le Rougeret	Division en vue de construire
N°02230222C0036	18 la Ville es Chouins	Modification d'un atelier
N°02230222C0037	3 bis rue de la Manchette	Clôtures, portail, haie
N°02230222C0038	86 bd du Rougeret	Rénovation maison existante
N°02230222C0039	11 rue de Biord	Remplacement de la véranda
N°02230222C0040	4 bis rue de la Noé	Toiture terrasse accessible
N°02230222C0041	16 rue des Haas	Remplacement du portail
N°02230222C0042	ZA les Basses Terres	Portail

Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230214C0011 M01	26 Bis rue de la Houle Causseul	Modification lucarnes et carport, suppression portail
N°02230219C0021 M02	6 chemin du Petit Tram	Modification préau, ajout fenêtres, portail, portillon
N°02230220C0015 M02	21 rue des Bourgneufs	Châssis de toit remplacé par une lucarne, portes-fenêtres légèrement modifiées

RAPPEL : suivant la délibération CA-2020-098 du 15 octobre 2020 prise par le Conseil Communautaire, **l'édification d'une clôture, qu'elle soit en bordure de voie ou en limite séparative, est soumise à déclaration préalable** (à l'exception des clôtures agricoles et forestières).

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor **tient une permanence dans les locaux de Dinan Agglomération** pour le conseil aux particuliers. Mme Valérie VIDELO se tient à votre disposition sur rendez-vous le 1er et 3e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél. 02 96 87 21 44 – 8 bd Simone Veil à Dinan.

DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1er janvier 2022, conformément à la loi Elan du 23 novembre 2018, la **dématérialisation des actes d'urbanisme est effective**. Le Guichet Unique a été conçu pour faciliter le dépôt et le suivi des demandes d'urbanisme de tous les usagers.

Informations et accès au guichet unique sur le site de Dinan Agglomération à l'aide du lien suivant :

<https://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Urbanisme/Guichet-Unique-Depot-dematerialise-des-autorisations-d-urbanisme-et-des-DIA>

Il existe deux types de compte :

- **Compte usager :** créer un compte usager si vous êtes un particulier ou un professionnel qui dépose ponctuellement des dossiers d'urbanisme.

- **Compte partenaire :** créer un compte partenaire si vous êtes un professionnel qui dépose régulièrement des dossiers d'urbanisme ou des DIA.

Par délibération du 20 décembre 2021, le conseil communautaire de Dinan Agglomération a approuvé la passation d'une nouvelle convention fixant les modalités de la coopération en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1er janvier 2022, au regard de la mise en œuvre de la dématérialisation. Chaque commune a signé une convention en fonction de ce qu'elle souhaite instruire en interne et aucun changement n'est envisagé sur le volet facturation.

Port de la Houle Causseul

278 mouillages (tous occupés)
dont 5 mouillages en occupation temporaire.
Recettes 2022 (provisoire) : 46 888 € HT

Autorisation d'occupation de la Plage du Rougeret :

80 places disponibles

Port du Châtelet

74 mouillages
Recettes 2022 (provisoire) : 8 796,66 € HT

TARIFS DES MOUILLAGES

votés le 7 octobre 2021

TARIFS	HOULE CAUSSEUL	CHÂTELET
Bateaux de 0 à 5 mètres	156 €	119 €
Bateaux de 5,01 à 7 mètres	196 €	156 €
Bateaux de 7,01 à 9 mètres	241 €	196 €
Bateaux > à 9,01 mètres	298 €	240 €
Râteliers	20 €	
Mouillages temporaires : mai, juin, septembre	35 € / semaine	
Mouillages temporaires : Juillet et août	90 € / semaine	

Imprimé de demande disponible sur le site de la Mairie

SAISONNIERS : 4 SAUVETEURS QUALIFIÉS À TEMPS COMPLET SUR JUILLET / AOÛT 2022

Depuis plusieurs années, la Commune faisait appel au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) pour la surveillance des baignades et des activités nautiques à la Plage du Rougeret.

Le SDIS 22 mettait à disposition de la Commune une équipe de quatre sauveteurs qualifiés formés du 1er juillet au 31 août et se chargeait de toute la partie administrative (recrutement, contrat de travail, rémunération...).

En contrepartie, la Commune prenait à sa charge l'hébergement des sauveteurs à l'étage du Centre Culturel de la Presqu'île et versait une contribution financière (16 188,00 € en 2021).

Par courrier daté du 25 mars 2021, le SDIS a informé la Commune qu'elle mettait fin à ce dispositif à partir de 2022.

La Commune a donc lancé une consultation auprès de plusieurs organismes.

L'Association des Secouristes de la Côte d'Émeraude (A.S.C.E) a été retenue et une convention a été signée pour fournir du personnel qualifié et permettre d'assurer la mission de surveillance des baignades Plage du Rougeret.

Dans cette convention, la Commune se chargera de conclure les contrats de travail et de rémunérer le personnel saisonnier. Les frais de personnel prévisionnels sont de 20 300 € sur l'exercice 2022.

Quatre postes seront créés pour une durée hebdomadaire de 35 heures / semaine : 1 chef de plage, 1 adjoint chef de plage et 2 surveillants « sauveteurs aquatiques ».

La plage sera surveillée du 2 juillet au 31 août 2022 de 11h à 19h en continu.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022
Délibération n°2022 - 10 - Accepté à l'unanimité

SAISONNIERS 3 PASSEURS À TEMPS NON COMPLET

Comme chaque année, la Commune emploie des passeurs pour les usagers de la zone de mouillages groupés au port de la Houle Causseul.

Période : du 11 juin jusqu'au 11 septembre 2022.

EMPLOI	PÉRIODE	CHÂTELET
Passeur	Du 6 juillet au 21 août	20,15 h / semaine
Passeur	Du 17 juin au 11 septembre	27,88 h / semaine
Passeur	Du 11 juin au 8 septembre	28,64 h / semaine

*Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022
Délibération n°2022 – 12 - Accepté à l'unanimité*

CALE DU PORT

Travaux de restauration de la cale endommagée lors des intempéries (côté falaise et côté mise à l'eau des bateaux) : renforcement et réparation de fissures entre les pierres

AVANT



APRÈS

Camping municipal

NOUVEAUTÉS



Toujours avec autant d'entrain et de bonne humeur, Virginie et Jérôme aidés de Victor et des saisonniers sont prêts pour la saison !

Un **hall d'accueil rénové** avec des nouveautés en prime : coin wi-fi, prêt de jeux de société, de livres.

Mais aussi, de **nouveaux labels** en cours de validation,

- Label accueil Vélo
- Label accueil Rando
- Label Wifi France
- Label Développement durable
- Classement Atout France 3 étoiles fin août

Services de restauration (juillet-août)

- Petit-déjeuner complet proposé au restaurant le Bretagne (sur réservation) pour les randonneurs.
- Épicerie en vrac: Jeudi, 17h à 19h30
- Food-Trucks dans l'enceinte du camping en journée et en soirée.

Bien entendu accessibles à toutes personnes extérieures au camping !



SERVICE POUR LES CAMPING-CARS

De plus en plus nombreux au sein du camping, les Camping-cars disposent dorénavant d'une nouvelle borne de vidange.



NOUVEAUTÉ POUR NOS RANDONNEURS !



3 DK'Banes mini pour deux personnes chacune seront installées cet été pour accueillir nos randonneurs en toute tranquillité avec « juste un toit pour dormir » !

FOOD TRUCK JUILLET ET AOUT

CAMPING DE LA MANCHETTE

LUNDI

Déjeuner

Crêpier

Dîner

Pizzas et salades
CASA J

18h00 / 21h30

MARDI

En journée

Boissons fraîches, chaudes, pop-corn, glaces
Produits secs

9h30 / 18h00

Dîner

Breizh Burrito
18h00 / 21h30

MERCREDI

Toute la journée

Mil 'Pâtes

Pâtes Fraîches

Smoothies, glaces, boissons fraîches, desserts

9h30 / 21h30

JEUDI

Toute la journée

Ch'ti Breton

Produits du Nord
Moules & Frites

Boissons
Glaces & Gaufres

9h30 / 21h30

VENDREDI

Le matin

Marché
St Jacut

Pour le goûter

Boissons fraîches,
glaces, pop-corn

Dîner

Douces Saveurs Créoles
18h00 / 21h30

SAMEDI

Pour le déjeuner

Crêpier
Boissons fraîches, chaudes,
pop-corn, glaces
Produits secs

9h30 / 14h00

Pour le goûter

Boissons fraîches,
glaces, pop-corn

Dîner

Burger & Kebab
18h / 21h30

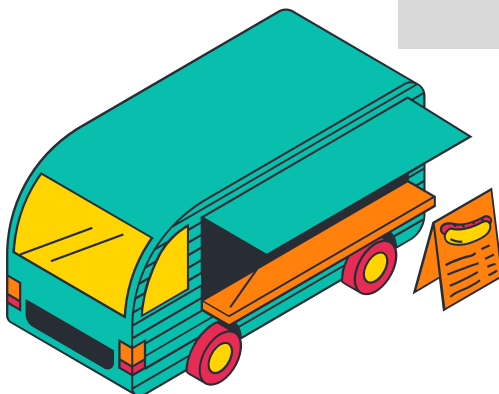
DIMANCHE

Toute la journée

Crêpier
Gallettes garnies

Glaces
Crêpes
Boissons

9h30 / 21h30



Camping municipal

SITE INTERNET

Afin de promouvoir l'image du camping municipal de la Manchette, la Commune a souhaité se doter d'un site internet.

Ce site permettra d'effectuer les réservations en ligne.

www.campingmunicipaldelamanchette.com

Création du site	Société Lemasson Arthur	2 500,00€ TTC
------------------	-------------------------	---------------

Logiciel de gestion des réservations en ligne	Société INAXEL	Abonnement annuel	3 312,00 € TTC
		Formation	1 296,00 € TTC
		Prestations, Matériel, Licences	1 080,00 € TTC

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022- Délibération n°2022 – 17 / A l'unanimité

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 - Délégation accordée au Maire, décision du 14/01/2022

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 - Délégation accordée au Maire, décision du 11/01/2022

SAISONNIERS : CRÉATION DE 3 EMPLOIS À TEMPS NON COMPLET

En raison de l'ouverture du camping au 1er avril 2022 et du surcroît de travail pendant la saison estivale, des emplois saisonniers ont été recrutés pour l'accueil ainsi que pour l'entretien des sanitaires.

EMPLOI	PÉRIODE	CHÂTELET
Agent polyvalent accueil/ entretien	01/04/2022 au 31/08/2022	21,60 h / semaine
Agent polyvalent accueil/ entretien	01/07/2022 au 31/08/2022	24,17 h / semaine
Agent d'entretien	01/07/2022 au 31/07/2022	21,80 h / semaine
Agent d'entretien	01/08/2022 au 31/08/2022	21,80 h / semaine

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 - Délibération n°2022 – 11 / A l'unanimité

GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

Comme chaque année, la Municipalité a signé un contrat de gardiennage et de surveillance sur le site du camping municipal de la Manchette.

PRESTATAIRE	PÉRIODE	COÛT
Contrat effectué auprès de la société ATMOS Sécurité Bretagne	Période : du 1er juillet au 31 août 2022	13 441,08 € TTC

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022Délégation accordée au Maire, décision du 11/01/2022

Camping municipal

TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2022

TARIFS 2022 EN EUROS	AVRIL / MAI / JUIN / SEPTEMBRE	JUILLET AOUT
CAMPING DE LA MANCHETTE		
Forfait 1 personne+emplacement +véhicule	7.5	11
Personne supplémentaire (à partir de 12 ans)	4.5	5
Enfant de 2 à 12 ans	2	2.5
Enfant de moins de 2 ans	Gratuit	Gratuit
Chien	2.5	2.5
Véhicule supplémentaire	3	3
Electricité (8A)	3.2	3.6
Garage mort	7.5	11
FORFAIT RANDONNEUR OU CYCLOTOURISTE		
Emplacement sans électricité par personne/nuit	5	7
SERVICES		
WIFI	Gratuit	Gratuit
DOUCHE (Visiteurs ou personnes extérieures)	2	2
Lavage (Service Prestataire)	4	4
Séchage les 20 mn (Service Prestataire)	1	1
Adaptateur Européen	10	10
OFFRES COMMERCIALES		
Forfait mensuel : 2 personnes /emplacement sauf emplacement bord de mer /véhicule (hors taxe de séjour, sans électricité) hors saison	230€	Uniquement en
Tout séjour supérieur à 3 semaines (20 nuitées consécutives)	10%	Uniquement en hors saison
EMPLACEMENT RESIDENT		
Forfait 1 (10a/30m3/700KW) exclusivement pour le résident au forfait 1 en 2021.	1850 €	
Forfait 2 (16a/60m3/1400KW) applicable dès un changement de propriétaire d'un mobil home et pour le résident au forfait 2 en 2021.	2200 €	
Eau (dépassement de forfait)	4€ le m3	
Electricité (dépassement de forfait)	0.15€ le KWh	
Participation financière en cas de cession de mobil-home	300 €	
TAXE DE SEJOUR		
Taxe de séjour par nuitée et par personne de + 18 ans (Tarif Dinan Agglomération)	0.50 €	

Rentrée 2022-2023

Prévisions des effectifs :
56 élèves répartis sur 3 classes.

Année scolaire 2021-2022 : 62 élèves,
Départ en 6ème : 9 CM2

Nouveaux inscrits pour la rentrée : 3 élèves

Prévision des effectifs par niveau

Cycle 1 ► 18	Cycle 2 ► 24	Cycle 3 ► 14
TPS ► 2	CP ► 7	CM1 ► 9
PS ► 3	CE1 ► 8	CM2 ► 5
MS ► 5	CE2 ► 9	
GS ► 8		

CHEZ LES MATERNELLES, EN JANVIER, SURPRISE SOUS LE SAPIN !

Au retour des vacances, nous avons été bien gâtés ! **Des cadeaux nous attendaient sous le sapin !** (Merci à l'APEAEP !!!)



JANVIER, BALADE AU CHÂTEAU DU GUILD, CP-CE1

Nous sommes allés au Château du Guildo. Nous avons fait peur aux grands, nous les avons attaqués ! Eliott était armé d'un grand arc ! (mais c'était une farce). Nous avons fait une petite chasse au trésor. On a revu Stéphane. Nous avons vu la salle des gardes. Nous sommes montés sur une haute tour qui s'appelle le donjon. Stéphane nous a montré comment on fabriquait du pain. Au moyen-âge, on mangeait beaucoup, beaucoup de pain. On fabriquait de la farine avec du blé. Nous avons vu des fers à cheval et la paille dans l'écurie. C'est le forgeron qui les fabrique avec du métal. Nous avons aussi vu des lances et des épées pour les gardes et les chevaliers.

Le château a été construit en hauteur pour que les méchants soient obligés de faire de l'escalade, pour que les ennemis aient du mal à attaquer, pour protéger les paysans.

Il est au bord de la mer, parce qu'à marée basse, les bateaux ennemis s'échouaient. Stéphane nous a montré comment on taillait la pierre.



MARDI GRAS, CARNAVAL À LA CANTINE



LE 8 MARS, DES INSTRUMENTS DU MOYEN-ÂGE ET DES CHANSONS EN BRETON.



Françoise et Daniel sont venus nous présenter leurs instruments : la cornemuse et la vielle à roue. Ce sont des instruments que l'on jouait déjà au Moyen-Âge.



Ils nous ont fait marcher comme des seigneurs et des dames et nous leur avons chanté des chansons en breton.

MARS, RACONTE-MOI EN GRAND LE CHATEAU DU GUILDO ÉPISODE 3 ET 4 - MATERNELLE, CP,CEI EN BRETON.

Vendredi 11 mars et vendredi 1er avril, Scouap, Nicolas, Yves-Marie et Brice sont intervenus dans l'école pour poursuivre le projet Raconte-moi en grand le Château du Guildo.

Nous avons hâte de voir le résultat final ! Il sera projeté sur le Château du Guildo le vendredi 13 mai pour les familles et amis de l'école et le samedi 14 mai pour tout le monde !

Nous avons fait beaucoup de choses avec eux ! Nous avons été filmés sur un fond vert, nous avons créé de la musique sur ordinateur, nous avons enregistré une histoire et des chansons, et bien sûr, nous avons dessiné ! Françoise et Daniel, les musiciens ont également participé aux enregistrements. Eux aussi s'étaient costumés !



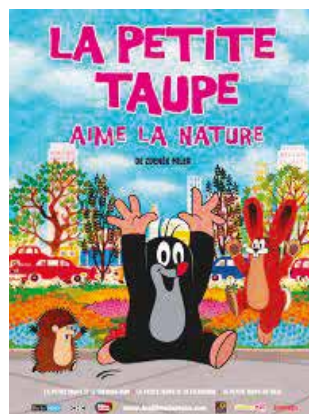
LE 22 MARS, CINÉMA, LA PETITE TAUPE AIME LA NATURE

Aujourd'hui nous sommes allés au cinéma et nous avons vu La Petite taupe aime la Nature. Dans le film, des hommes avaient coupé tous les arbres de la forêt rien que pour construire une ville.

La petite taupe et ses amis ont beaucoup pleuré. Louison aussi était très triste.

Des adultes ont gonflé des sapins gonflables pour que ça ressemble à la nature, mais la petite taupe et ses amis ont mis une pique dedans.

A la fin, les cygnes, les ont emportés sur leur dos en voyage pour fuir la ville.



Texte écrit par les enfants

La séance et le transport en car ont été financés par l'APEAEP. Merci à eux !

DE MARS À MAI, PROJET MATERNELLES-CE2-CM, « FRESQUE »

Vous connaissez sûrement Anne-Sophie, c'est notre artiste-voisine. Elle peint plein de poissons rigolos, de homards, de crabes... Alors nous lui avons demandé de venir nous aider à mettre de la couleur et de la joie dans notre cour de récréation.

Elle a laissé des œuvres dans nos classes (celles des grands et la nôtre) et des petits modèles pour que l'on commence à s'entraîner. Et nous avons commencé

à peindre : d'abord le fond blanc, puis la couleur et les dessins !

Avec Anne-Sophie, on fait de l'expérimentation guidée. Elle nous explique les techniques pour bien peindre (comment tenir son pinceau, ne pas déborder, avoir un geste précis et fin), elle prépare des supports et ensuite on crée tous ensemble !

La classe des grands et la nôtre !

PROJET FINALISÉ DE LA FRESQUE



PROJET CP-CE1, « DES OISEAUX SOUS LE PRÉAU »

Le 12 mai dernier Cléo Garcia-Leroy, et Gabrielle Kourdadzé, nos artistes en résidence aux Ateliers du Plessix-Madeuc sont venues commencer le projet de peinture avec les élèves de CP-CE1.

Une première visite de l'Atelier avait permis aux enfants de découvrir l'univers artistique de nos artistes et d'apprendre la différence entre l'Art Figuratif et l'Art Abstrait.

Les élèves ont travaillé à la réalisation d'oiseaux sur des plaques de bois puis sous

le préau pour peindre le fond sur les murs et les poteaux, et enfin à nouveau en classe pour croquer les motifs qui seront dessinés sur ce fond. Un fois le travail terminé les oiseaux seront fixés sous le préau.

Les élèves de la classe offriront des oiseaux à l'Association Little World Nepal pour l'école de nos amis Népalais. La dernière séance est prévue le jeudi 2 juin.

Un projet financé grâce à l'APEAEP



JARDINAGE AVEC SAINT-JACUT ENVIRONNEMENT

Sous les conseils des spécialistes les élèves ont désherbé chaque bac du jardin potager de la cour de l'école avec précaution !

Il fallait arracher le fumeterre mais pas les échioms, le liseron mais pas les pavots.

Il y eut quelques petites erreurs, mais à la fin nos bacs avaient belle allure.

Le blé retrouve de la place. Les fraisiers sont toujours là. Les jardiniers en herbe ont planté des radis, des haricots, et des tomates.

Ils se sont engagés à arroser au moins deux fois par semaine, et à veiller sur les plantes.

Vivement la prochaine séance de jardinage !



13 mai 2022
Saint-Jacut Environnement
avec Bernadette, Josette, Pierre,
Chantal, et Anne-Marie

PRIX LITTÉRAIRE DES INCORRUPTIBLES

Nous organisons les votes pour le 32e prix littéraire des Incorruptibles

www.lesincos.com

Après avoir eux-mêmes voté, les grands (Ce2, cm1, cm2) ont joué les assesseurs pour les maternelles : émargement sur les listes électorales, vérification des cartes d'électeurs et des cartes d'identité (et d'une procuration !) accompagnement dans l'isoloir, dépouillement... Mme Lemarchand avait installé un vrai bureau de vote dans la garderie !

Chaque niveau a choisi son livre préféré. Résultats nationaux en juin.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APEAEP est de retour ! Un petit bilan...

Après 2 années où le covid a empêché l'APEAEP d'organiser ses animations, le bureau a enfin pu réanimer ses événements emblématiques !

En effet, les confinements et autres interdictions nous ont empêchés de rencontrer les nouveaux parents au pot de rentrée et d'organiser les animations rythmant l'année scolaire (braderies, marché de Noël, fête de l'école).

Malgré tout, nous avons proposé des ventes (sapins de Noël, tote bags, saucissons,...) car les enseignants avaient besoin de financer leurs différents projets et achats (théâtre, jeux de cours, cinéma, ateliers artistiques...). Reconduit dans ses fonctions, notre bureau, avec l'aide de la municipalité, a répondu à chaque demande des enseignants.

Les ventes 2021/2022 : Une commande de sapins a été proposée avant Noël

Bravant le froid, Anne et Cyril ont chargé et déchargé les 80 sapins commandés et attendus les clients avec leur bonne humeur communicative. Cette vente de sapins a permis de récolter 490 €.

Une vente de torchons, décorés par les dessins de tous nos enfants est en cours. Nous espérons que cette initiative sera couronnée de succès.



Les animations 2021/2022

Si la braderie des Petites Crevettes d'automne a dû être annulée faute de participants, le marché de Noël a renoué avec le succès !

Les ateliers d'artisanat encadrés par Morgane et sa machine à coudre ainsi que par les parents et les grands-parents volontaires ont ravis une vingtaine d'enfants. Infatigables, nos chers bambins ont confectionné des coussins, des guirlandes, des décors de Noël, laissant libre cours à leur fantaisie et à leur esprit créatif.



École Élémentaire

La confection de la tartiflette et le montage des barnums se sont avérés des moments intenses mais la bonne humeur a vite repris le dessus. Avec l'installation du matin, nous avons retrouvé nos habitudes et pu offrir notre sourire aux nombreux acheteurs d'artisanat et de douceurs ainsi qu'à nos connaisseurs de vin chaud. Les huîtres ouvertes par Cyril ont amené l'odeur nécessaire aux gourmets et aux gourmands.

Dans une ambiance bon enfant, les parents et les passants ont pu discuter autour d'une crêpe ou d'un café et déguster l'excellente tartiflette dont le succès ne s'est pas démenti.

La balade en calèche a été très appréciée par les enfants... et par les parents ! **Grâce à cette animation festive, l'APEAEP a récolté environ 1500 €.**



La braderie des Petites Crevettes du printemps a permis de faire des affaires !

Grâce à l'organisation au cordeau de Coline et de Morgane, chineurs et bradeurs ont trouvé leur bonheur. **Les Crevettes ont rapporté 500€**

A l'heure actuelle, le bureau a saisi l'opportunité offerte par les **magnifiques représentations de « Raconte-moi en grand le Château du Guildo »** pour proposer une buvette et désaltérer parents et curieux les 13 et 14 mai derniers, **récoltant au passage 700€**. Un grand bravo aux enfants pour cet incroyable spectacle.

La **fête de l'école** du 18 juin a permis de clore l'année avec des stands, un manège et une tombola pour ravir les enfants durant l'après-midi et la soirée, faire danser les parents !



Un grand merci à nos bénévoles pour leur temps, leur gentillesse et leur aide et merci aux participants et à nos partenaires de nous permettre de faire vivre les projets pour nos enfants.

Mais qui sommes-nous ?

L'APEAEP est l'Association des Parents d'Élèves et des Amis de l'École Publique. Nous sommes des Parents d'Élèves qui avons décidé de donner de notre temps pour animer l'école et pour financer les actions des enseignants. Avec l'aide des Amis de l'École Publique (grands parents, anciens parents, bénévoles, ...) nous faisons le pari qu'une petite école rurale peut offrir à ses élèves, nos enfants, autant de variété culturelle, éducative, sportive et ludique que les autres écoles, qui elles disposent d'infrastructures plus proches.

A quoi ça sert ?

A financer les activités scolaires de nos enfants comme le travail sur la cour avec les artistes, les vélos et autres roues de la cour, les abonnements aux magazines, les achats des nouveaux livres, les sorties au cinéma, l'aide au voyage... et tout ce dont les enseignants et nos enfants ont besoin ! Est-ce que cela prend du temps ? Forcément un peu, mais chacun à sa mesure et de façon ponctuelle.

Combien de réunions par an ?

Pour le bureau, 3 ou 4 et toujours sous le signe de la convivialité.

Est-ce qu'il faut des compétences particulières ?

Non, juste la motivation de permettre à nos enfants de bénéficier de l'accompagnement et du matériel nécessaire à leur épanouissement.

Présidente : Anne, maman de Thibault et Margot

Président adjoint : Cyril, papa de Soä
Trésorière : Stéphanie, maman d'Olivier

Trésorier adjoint : Emmanuel, papa de Fleur

Secrétaire : Chloé, maman d'Hélène

Secrétaire adjointe : Coline, maman d'Hugo

Nos enfants grandissants, certains d'entre nous quitteront l'APEAEP à la fin de l'année scolaire. N'hésitez pas à venir nous voir à la sortie de l'école ou à nous contacter par mail.

Nous avons besoin de vous !



BACK TO AFRICA



En musique, pour le Lycée de Fimela (Sénégal) avec Frédéric Michel et «Rien de Personnel»

L'Association jaguine Back To Africa a organisé samedi 7 mai 2022, un Apéro-concert à la Salle des fêtes de Saint Jacut de la Mer, afin de poursuivre le financement (deuxième tranche de travaux) pour la construction d'une cantine du Lycée de Fimela, au Sénégal.

Musique et convivialité!

Notre repas africain de janvier ayant remporté un certain succès, les fonds recueillis ont permis de financer la construction du bâtiment de cette cantine, qui permettra à plusieurs centaines de lycéens de se restaurer sur place le midi, aidant à éviter, tant que possible, l'abandon scolaire, pour les jeunes

provenant de milieux fragiles socialement et habitant loin de l'établissement.

Nous avons donc souhaité proposer une aide supplémentaire pour le lycée, permettant de financer le toit, les fenêtres et portes du bâtiment.

L'apéro-concert a rassemblé de nombreux participants autour de Frédéric Michel et du groupe «Rien de Personnel», dans une ambiance très conviviale.

Nous remercions chaleureusement les musiciens qui ont joué gracieusement pour Back to Africa, les bénévoles de l'Association qui, dans une ambiance toujours aussi plaisante, ont été d'une grande efficacité et, bien sûr, tous les adhérents et participants à cet événement, sans qui le projet n'aurait pas pu se concrétiser !



LITTLE WORLD NEPAL FRANCE



Les nouvelles du Népal

La pandémie due au COVID a des répercussions profondes sur l'économie du pays. L'artisanat, les agences de treks, les hôtels et restaurants sont en sommeil depuis près de deux ans et beaucoup ont fermé leur porte. L'incitation est grande d'aller chercher du travail à l'étranger et malheureusement le plus souvent dans des conditions d'exploitation inhumaine. La coupe du monde de football au Qatar se jouera dans des infrastructures qui auront coûté la vie à plus de 6500 immigrés, dont beaucoup de népalais. Au village de Ghormu, l'école a vu ses effectifs diminués au tiers de ses élèves, les frais de cantine et de scolarité deviennent rédhibitoires pour les familles sans ressources depuis deux années. Guides, porteurs, cuisiniers n'ont plus de travail dans cette région réputée pour ses treks (Lang Tang). Au dernier voyage effectué sur place LWNF a apporté une première aide financière permettant la gratuité de la cantine. Les

parents ayant l'assurance que leurs enfants bénéficient des cours et d'un repas complet par jour ont renvoyé leurs enfants à l'école. Au départ du séjour de Claude fin mars, l'école avait retrouvé la majorité de ses élèves. Nous souhaitons pérenniser cette action et continuer à payer le salaire du professeur d'anglais. Nous remercions tous nos donateurs, vos dons, vos participations aux différentes actions sont le moteur de toutes les aides que LWNF apporte aux familles et à l'école de Ghormu. Sans oublier la générosité des marraines et parrains des étudiants qui peuvent sereinement suivre leurs études.



SAINT-JACUT RELAIS SERVICE

BESOIN D'UN COUP DE MAIN PONCTUEL ?

Depuis Novembre 2020, l'association Saint Jacut Relais Services aide gratuitement les habitants de la commune qui ont besoin de petits services (changer une ampoule, une roue de voiture, faire quelques courses, donner un coup de main informatique, aider à remplir un document, rechercher des renseignements administratifs, rentrer du bois, conduire à un rendez-vous médical de proximité, aider scolairement....).

SAINT JACUT RELAIS SERVICES

Ce sont 28 bénévoles qui réalisent aussi des visites à domicile, font de la lecture, partagent des jeux de société ou tiennent compagnie le temps d'une balade pour rompre l'isolement. Nous intervenons également auprès des résidents de l'EHPAD, de la maison SNCF ou de l'Abbaye pour les accompagner, animer des chants ou des jeux.



Une permanence téléphonique est assurée tous les jours entre 10h et 12h. En cas d'absence, une boîte vocale permet de laisser un message.

CONTACTEZ-NOUS : 07 49 75 11 27

E mail : saintjacutrelaisservices@gmail.com



En Avril, une BOUTIK ETHIK, va ouvrir !

2 Grande rue à l'entrée du bourg, à côté du Tralal'Art, en face la maison SNCF.

Tel : 06 03 13 11 11

**1er et 3ème Samedis du mois
de 14H30 à 17H**

Une boutique sans argent où vous DEPOSEZ des objets propres, en bon état et transportables qui peuvent encore servir à d'autres (Vaisselle, décoration, petit électroménager, jeux, jouets pour enfants, vêtements...) où vous PRENEZ gratuitement jusqu'à 3 objets pour leur donner une seconde vie, où vous PARTAGEZ un temps convivial.

La richesse de Boutik Ethik, c'est le partage et non l'accumulation



● Développement durable

AMAP DE LA BAIE



L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est un système de distribution de produits garantis locaux et bio, en direct des producteurs et sous forme d'engagement, par périodes renouvelables.

On peut adhérer à tout moment de l'année, et souscrire un contrat avec le ou les producteurs de son choix : contrat pour des légumes de saison, du pain (une grande variété), des volailles et des œufs, des fromages de chèvre, des fruits, du miel, de la viande de bœuf et d'agneau...

La distribution a lieu les mercredis à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Saint Jacut de la mer.

Ce sont des moments conviviaux dans un esprit de solidarité entre amapiens et avec les producteurs.

**Pour plus de renseignements :
Anne 06 86 93 53 87 ou
Véronique 06 03 13 11 11**



39

SAINT JACUT ENVIRONNEMENT

Une nouvelle équipe pour Saint Jacut Environnement !



La nouvelle équipe de Saint Jacut Environnement a repris le flambeau en janvier 2022. Le nouveau Conseil d'Administration a prévu et déjà réalisé un certain nombre de projets.

Le 16 avril après-midi, SJE a organisé une action de ramassage des déchets sur les plages de la côte ouest, de Vauvert à la Pointe du Chevet. Une cinquantaine de participants, petits et grands, ont ramassé pas loin de 100kg de déchets. Un goûter a été offert à tous les participants. Joie, sourire et amitié furent au rendez-vous pour cette action utile et pédagogique.

Le 18 avril, toujours pendant les grandes marées, une action plutôt tournée vers les adhérents de l'association, permettait aux volontaires d'aller marcher loin derrière les Ebihens, encadrés par Jacqueline, notre spécialiste, pour connaître et cueillir différentes algues en vue de préparations culinaires très riches sur le plan nutritif.

Développement durable



Ramassage des algues



Nettoyage des plages



Équipe Saint-Jacut Environnement

Lors du Tour de Bretagne Cycliste du 28 avril, les associations jaguines avaient été sollicitées par la municipalité pour participer à cet événement et Saint Jacut Environnement ne s'est pas fait prier pour installer un stand très attractif et instructif. Une bonne logistique a permis une exposition d'affiches principalement sur la faune et la flore marine. Les membres du Conseil d'Administration de SJE étaient présents pour répondre aux éventuelles questions des visiteurs du Village du Tour de Bretagne.

Pour les mois à venir, un certain nombre d'actions sont prévues : des ateliers algues et connaissance de l'estran sont en projet avec les animateurs de l'Abbaye pendant l'été. Lors des grandes marées de septembre, un comptage des pêcheurs à pied et une information sur l'estran, les zostères et leur protection seront organisés ; action où tous les adhérents seront sollicités.

En octobre, nous renouerons avec le traditionnel ramassage du goémon qui n'avait pas pu se faire ces deux dernières années, pour cause de pandémie. Tous les Jaguens seront conviés à cette manifestation qui sera organisée en concertation avec d'autres associations de Saint- Jacut.

Enfin, un projet concernant la mise en place de jardins familiaux et partagés est actuellement à l'étude en concertation avec la municipalité.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant l'association sur son site web et sa page facebook. Vous souhaitez adhérer ? N'hésitez pas à nous contacter

saintjacutenvironnement@gmail.com
<http://www.saintjacutenvironnement.com>
<https://www.facebook.com/SaintJacutEnvironnement>

ABBAYE DE SAINT-JACUT

NOUVEAU, INATTENDU, EXCEPTIONNEL, INCONTOURNABLE !

Fidèle à son projet d'ouverture au monde, et en partenariat avec «les Quatre-Vaux Les Mouettes», l'Abbaye inaugure le 26 mai prochain une terrasse en bord de mer, aux pieds de la statue historique de saint Jacut, à l'ombre aussi d'un arbre remarquable de Bretagne.



Au menu : glaces en coupes ou à l'italienne, sur place ou à emporter, boissons fraîches, cocktails sans alcool composés sous vos yeux (ébahis), pâtisseries maison et, chose jusqu'à présent inédite et que vous ne trouverez nulle part ailleurs : l'infusion des sœurs de l'Abbaye, servie glacée

et selon une recette demeurée jusqu'à présent secrète, du café venu tout droit des pentes de l'Everest, sans oublier le chiya du Népal. Qu'est-ce que le chiya ? Pour le savoir, rendez-vous à la Terrasse de l'Abbaye !

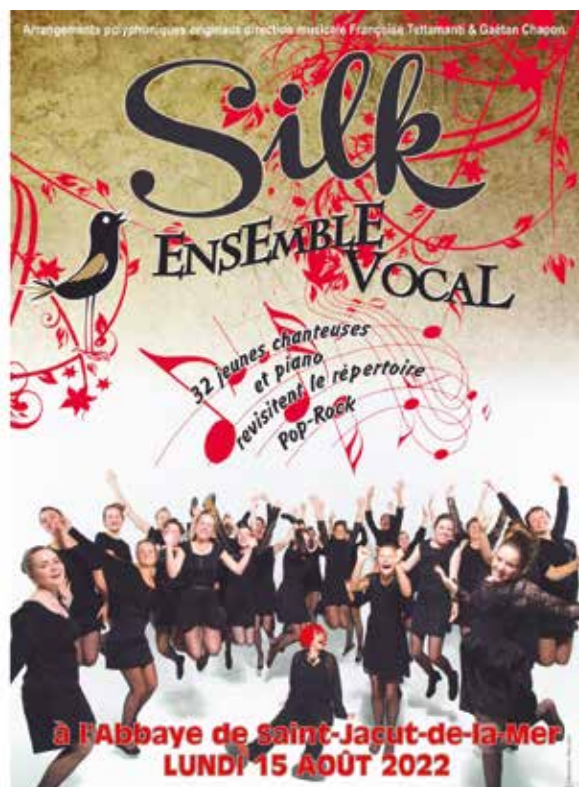
Le programme estival de l'Abbaye se prépare :

- Des expositions (David Balade, Joëlle Picquet, Nikolai Spasov...)
- Des concerts dans la salle de l'Arbre ou en extérieur
- Du théâtre et des marionnettes
- Des conférences et des rencontres diverses

A découvrir sur
notre site www.abbaye-st-jacut.com
à partir de la mi-juin.

EN PRATIQUE :

Terrasse ouverte à partir du 26 mai 2022, tous les week-ends de juin et tous les jours en juillet et en août (13h30-22h00). Carte sans alcool
[la-carte-de-la-terrasse-de-labbaye](#)



LE PROGRAMME ESTIVAL DE L'ABBAYE SE PRÉPARE :

- Des expositions (David Balade, Joëlle Picquet, Nikolai Spasov...)
- Des concerts dans la salle de l'Arbre ou en extérieur
- Du théâtre et des marionnettes
- Des conférences et des rencontres diverses

A découvrir sur notre site
www.abbaye-st-jacut.com
à partir de la mi-juin.

L'ATELIER DU CHÂTELET « QUOI DE NEUF »

Pour sa deuxième saison, l'équipe de l'Atelier du Châtelet vous accueille sur son lieu de création, pour découvrir les derniers sacs et objets en voiles recyclées PAULINE ADL et les peintures d'Anne-Sophie BEAUPIED. Depuis cet hiver, des collaborations ont démarré au sein de l'Atelier, avec des lampes en voiles peintes. Anne-Sophie s'exprime de manière graphique et colorée sur différents supports : tableaux, mobilier, objets marins (bouées, rames ...), voiles. Elle affectionne aussi les projets avec les scolaires. Dernier en date : Une fresque réalisée au printemps 2022 avec l'équipe enseignante, les maternelles, CE2 et CM dans la cour de l'école de Saint-Jacut ! Elle sera inaugurée le jour de la fête de l'école.

Pendant les vacances scolaires et à l'année (mercredis et samedis), Anne-Sophie ouvre son atelier aux enfants dès 6 ans, pour leur faire découvrir différentes techniques de dessin et peinture. Ils créent leurs petites œuvres d'art !

Côté voiles, les créations continuent grâce aux dons de voiles usagées de plaisanciers, coureurs, centres nautiques ... Sandrine a rejoint Pauline à la confection. Sa grande expérience (plus de 20 ans à la voilerie Richard de Saint-Malo) est très précieuse ! Elles seront présentes au port de Dahouët pour les 40 ans de la Pauline le 10 juillet. Elles ont pour l'occasion réalisé une collection de sacs dans les voiles de ce vieux gréement.

Au plaisir de vous accueillir à l'atelier !

PRATIQUE

8bis rue du Châtelet – face à la mairie

Page facebook : L'Atelier du Châtelet

06 59 77 74 47

annesophiebeaupied@gmail.com

06 08 43 14 09

contact.paulineadl@gmail.com



ASSOCIATION VILLAGE-RIVAGES - SAINT JACUT DE LA MER



Village-rivages a multiplié, au cours de l'hiver passé, les rencontres avec différents acteurs institutionnels, s'enracinant ainsi dans le paysage culturel et patrimonial de la région.

Partenaire de l'Office de tourisme Dinan-Cap Fréhel, elle a également rejoint la Commission Patrimoines de Cœur Emeraude, travaillant à identifier, protéger et promouvoir les patrimoines culturels du territoire du futur Parc Naturel Régional (PNR) Vallée de la Rance-Côtes d'Emeraude.

Cette dynamique a, d'ores et déjà, permis un accueil croissant de visiteurs pendant cet hiver, à la Maison du pêcheur, conquis par la qualité de la scénographie proposée. Celle-ci va d'ailleurs être complétée, d'ici mai, par l'installation de petits outils (affutiaux) de pêche.

La saison 2022 s'annonce sous les meilleurs auspices.

La prise en charge financière de saisonniers par la municipalité, pendant les vacances de printemps et d'été, va permettre à l'association d'ouvrir plus largement la Maison du pêcheur (notamment les après-midis) et rendre plus disponibles les accompagnants pour les visites guidées.

Pour cet été, sont également prévues plusieurs expositions dont l'une, en juillet, d'œuvres du peintre Louis Guillard sur des

monographies de poissons et d'animaux marins, à la Maison du pêcheur.

La saison 2022 se clôturera par l'accueil, le 9 octobre, à l'Abbaye, de la Fête des Patrimoines. Cette journée de rencontres, à laquelle Village-rivages souhaite associer les différents acteurs de la commune, rassemblera les associations en charge des patrimoines du territoire du PNR.

La Maison du pêcheur et le parcours patrimonial interactif se veulent des lieux d'information et de transmission de l'identité sociale et économique de la presqu'île.

Ce sont des passeurs de mémoire mais également des espaces vivants qu'il appartient à chacun d'entre nous de s'approprier et de partager.



Moment de rencontre à l'occasion de l'étape ja-guine du Tour cycliste de Bretagne, le 28 avril.

43

MAISON DU PÊCHEUR

Création de 2 emplois saisonniers à temps non complet

Pour rappel, en juillet et août 2021, la Commune avait recruté une animatrice à raison de 18 heures par semaine pour assurer des permanences d'ouverture de la maison du pêcheur en collaboration avec l'association Village Rivages.

Le bilan de la saison 2021, a mis en évidence que l'emploi saisonnier était insuffisant pour assurer les permanences (seuls 40 % des

besoins d'ouverture ont été couverts) et l'association Village Rivages a dû mobiliser ses adhérents.

EMPLOI	PERIODE	DUREE
Animateur	09/04/2022 au 08/05/2022	17,50 h / semaine
Animateur	11/07/2022 au 21/08/2022	35 h / semaine

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 - Délibération n°2022 - 14 / 10 voix pour, 2 contre (Roselyne GOUPY, Auriane JARDIN)
Compte Rendu du Conseil Municipal du 13/04/2022, complément de délibération - Délibération n°2022 - 30 / 11 voix pour, 2 contre (Roselyne GOUPY, Auriane JARDIN)

LES ATELIERS DU PLESSIX MADEUC

Gabrielle Kourdadzé et Cléo Garcia Leroy sont en résidence à Saint-Jacut-de-la-Mer jusqu'au 30 juin 2022.

Hébergées au Centre Culturel, elles ont investi les espaces d'ateliers situés à la Résidence SNCF, pour y poursuivre leur travail et recherches artistiques.



Originnaire de Paris, Gabrielle Kourdadzé est diplômée de l'école des arts décoratifs de Paris en 2019. Son travail se concentre autour des portraits réalistes à l'encre ou à l'huile de divers personnages.

Cléo Garcia Leroy a obtenu son diplôme de la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) en 2020. Ses toiles laissent apparaître des figures, corps et objets qui s'évanouissent dans un ensemble cohérent.

Les portes de leurs ateliers se sont ouvertes, en milieu de résidence, le samedi 26 mars dernier. Les artistes ont pu présenter les œuvres en cours de réalisation et faire découvrir leurs processus de travail.

En fin de résidence, le samedi 28 juin (14h30-18h), nous vous invitons à venir découvrir l'ensemble de leurs nouvelles productions.

A l'issue de cette rencontre, un concert de la Fanfare et les artistes en résidence, aura lieu dans les jardins de la résidence SNCF.

Durant leur présence à Saint-Jacut, nous avons pu mener avec elles, différents ateliers auprès des publics (Collège Immaculée Conception de Créhen, école primaire de Saint-Jacut et les résidents de la SNCF).

De janvier à juin, six rencontres ont eu lieu entre les élèves de CP/CE1 de l'école primaire et les artistes. Leur collaboration s'est construite autour des oiseaux du littoral jaguen. Une fresque dans la cour de l'école

intitulée « Des oiseaux sous le préau » sera finalisée pour la fin de l'année scolaire. Cet été, les APM accueilleront l'artiste Valérie Sonnier, en résidence estivale. L'artiste travaille différents médiums et est diplômée des Beaux-Arts de Paris en 1993 où elle enseigne désormais en dessin et morphologie.

L'autre atelier sera mis à disposition d'un.e artiste urkainie.ne. Enfin, l'association Les Ateliers du Plessix-Madeuc évolue et se pare d'une nouvelle identité visuelle. Elle se veut l'affirmation de notre ancrage territorial à Saint-Jacut-de-la-Mer. Elle est le croisement entre notre histoire (depuis le lieu-dit du Plessix-Madeuc à Corseul) et notre engagement auprès des artistes et des conditions de résidence. L'ensemble forme APM - Résidences d'artistes.

Mathilde Guyon

Coordinatrice des activités et chargée de développement
p. 06 24 31 00 04

APM / Résidences d'artistes
Association Les Ateliers du Plessix-Madeuc
Saint-Jacut-de-la-Mer

www.ateliersduplessixmadeuc.com
@apm_residencesdartistes



L'ART RÉCRÉATION

Bilan de notre cycle de conférences «les rencontres du vendredi»

Sous l'égide de Chantal Cappon et Eric Lorang, un nouveau cycle de conférences a vu le jour au 81 bis boulevard du Rougeret. Depuis octobre 2021, "les rencontres du vendredi" ont permis à un public avide de connaissances de comprendre la singularité du peuple islandais, de prendre la mesure de l'Histoire du lin et du chanvre en Bretagne, de décrypter la pensée du philosophe Nietzsche, de découvrir l'étonnante Loïe Fuller et sa danse serpentine, de visiter Vienne en Autriche, de s'introduire dans les secrets des frères Van Eyck, de voyager dans les paysages de Madagascar et enfin de comprendre le concept du principe de l'attachement.

En invitant des interlocuteurs heureux de faire partager leur passion et leur érudition, Chantal et Eric effeuillent dans une ambiance conviviale et décontractée, sans élitisme, l'arbre de la connaissance au

cœur de "l'Art Récréation", un nouveau pôle d'attraction culturel au sein de notre presqu'île. Compte tenu du succès obtenu, une nouvelle saison redémarrera en octobre 2022 avec toujours l'idée de sujets éclectiques aptes à satisfaire la curiosité de tout un chacun !



L'activité des galeries de l'art récréation.

La galerie «l'art récréation», 81 bis bd du Rougeret, a ouvert sa deuxième salle d'exposition l'année dernière.



Les artistes sont accueillis à la «mouette rieuse» et au «chat perché», de chaque côté du restaurant «les grains de café». Ces deux espaces peuvent être loués à la

journée ou à la semaine toute l'année pour des expositions de peintures, sculptures, photos, artisanat, des stages, toute activité ayant trait à la culture, l'art, et le bien-être. Cet été, du 7 juillet au 24 août, une quinzaine d'artistes va se succéder chaque semaine dans les deux galeries.

Venez nombreux les rencontrer, échanger avec eux et découvrir leurs créations.

«L'art n'a que faire des lisières, des menottes, des baillons. Il vous dit : «va» et vous lâche dans ce grand jardin de poésie où il n'y a pas de fruit défendu.» Victor Hugo

Contact : Chantal CAPPON
06 86 70 27 25

CLUB NAUTIQUE



En 2022, le Club Nautique de Saint-Jacut a investi dans des Chars à voile, des Optimists, des Planches à voile de compétition et la nouveauté se nomme WINGFOI ! C'est une activité tendance et accessible à tous. Nous proposons des séances à la carte et des stages de quatre jours à partir de cet été. Le matériel et les moniteurs sont prêts pour vous accueillir dans les meilleures conditions.



Du côté du Yatch Club (entité Régates du Club Nautique), le cycle a déjà commencé ! **Cet été annonce encore une belle saison estivale avec près de 11 Régates en juillet / août.** Des compétitions exceptionnelles pour tous les niveaux dans une ambiance conviviale et familiale à l'image du Club Nautique. Avis donc aux amateurs de sensations fortes ou rendez-vous entre la Plage du Rougeret et la Maison de la Mer pour le plaisir des yeux... Le Club Nautique a également signé, officiellement la convention tripartite avec Dinan Agglomération et la Commune, le mercredi 15 décembre 2021. Pour rappel, la convention a pour objet de définir les modalités financières d'accompagnement par Dinan Agglomération et la Commune, à la pérennisation d'un emploi d'éducateur sportif au sein de l'association du Club Nautique.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 16/12/2021
Informations diverses

PÉTANQUE JAGUINE

La pétanque jaguine vous accueille tous les jours de 14h00 à 18h00 du lundi au samedi. Venez-vous renseigner, ambiance conviviale. Cotisation annuelle de 16



L'école de kitesurf est toujours en activité. Pensez à vous inscrire en avance car les créneaux se remplissent très vite. La saison sportive de nos jeunes a été riche en émotion avec quelques podiums en planche à voile, la sélection d'un équipage J80 au championnat d'Europe de Saint Cast. **Nous vous attendons pour vous transmettre notre passion de la glisse en espérant que le soleil et le vent soient au rendez-vous !**

Régates 2022
Saint-Jacut de la Mer

Compétition	Planche	Date	Heure
-Pleinches 112	Planche	Dimanche 10/04	11 et 18/00
-Trophy des Eblèmes Ph. Carton	Plan	25 et 26/00	
-Aquarelle.com Finn Quest Tour	Finn	2021 21/07 à 24h	
-Cormick Jaguine	Cormick	Lundi 03/08 à 10h	
-Challenge Pénas	Hab/Dér/Cata	04 et 05/00	
-Boris-Bee Aquarelle St Jacut	Hab/Cormick	06 et 07/00	
-Boris-Bee St Malo	Hab/Cormick	08 et 09/00	
-Coupé Jeunesse	Hab/Dér/Cata	Mardi 03/08 à 10h	
-Coupé 100 et 110	Cata/Dér/10/17 ans	Dimanche 03/08 à 10h	
-Coupé Aquarelle/Les Vieux d'Orléans	Hab/Dér/Cata	Lundi 13/08 à 10h	
-Coupé Cormick Municipal	Hab/Dér/Cata	Mardi 17/08 à 10h	
-Coupé Gullott	Hab/Dér/Cata	Judi 18/08 à 10h	
-Coupé Pénas	Hab/Dér/Cata	Dimanche 21/08 à 10h	
-J80 -Tour des Eblèmes	J80	Dimanche 28/08	
-Pleinches	Planche	Dimanche 28/08	

Logo of the Club Nautique de Saint-Jacut de la Mer (C.N.J.) and a QR code for more information.

Arrière de course, renseignements et inscription:
www.cn-saintjacut.com/cn-club-yacht-club/

euros. En juillet et août à partir du 2 juillet, **concours tous les vendredis à 14h, ouvert à tous en triplettes formées.** Inscription à partir de 13h15.

ASSOCIATION DES MOBIL-HOMES

Reprise des animations estivales avec 2 kermesses les 16 juillet et 4 août.

Au programme : palets, boules, pêche à la ligne pour les enfants et aussi pour se restaurer : moules frites et galette saucisse. Venez nombreux !



FANFARE

Jusqu'où peut-elle aller ?

Elle a à peine un an et la voilà déjà indispensable à Saint Jacut. On se l'arrache (dedans). Son répertoire éclectique séduit les foules (sentimentales). Si vous voulez intégrer cette fanfare des gens thé (ou bières), vous avez trois jours pour apprendre le trombone, la trompette ou le triangle. Mais si sur un malentendu vous savez déjà jouer, alors vous pouvez nous rejoindre tout de suite en appelant RV au 07 81 24 26 50.

Vous voulez une animation performante (à l'eau) et surtout au top de la bonne humeur ? Appelez-nous...



Mary au saxo, Pauline à la flûte, Hervé au soubassophone, Monique à la contrebasse, Anne aux percussions et Gabrielle à l'accordéon.

TY YOGA

La Hatha yoga est une discipline que Catherine Gesbert-Mambré, après 4 années d'études qui se sont soldées par un diplôme de l'Ecole Française de Yoga, enseigne depuis une douzaine d'années au sein de l'Association Ty Yoga. Les cours durent 1h30 et comprennent un moment de détente, des exercices de conscience respiratoire (fondement même du Yoga), des étirements afin de préparer le corps aux diverses postures (flexions, extensions, rotations, torsions, équilibres...), qui tonifient, fortifient et assouplissent toutes les parties du corps, renforcent les muscles et les articulations. Et une relaxation vient clôturer la séance. Tout cela s'expérimente à la fois en profondeur (grâce au souffle) et en douceur et bienveillance. Outil de gestion du stress, le yoga apprend à déconnecter, à se détendre et à se recentrer. Il s'adapte aux besoins de chacun, débutants comme confirmés, sans esprit de compétition ; il suffit simplement d'écouter le corps s'exprimer. A St Jacut de la Mer, les cours se déroulent le mardi soir de 18h30 à 20h, à la salle des Fêtes.



CONTACTS :

L'enseignante catherine Gesbert-Mambré

Joignable au 0662033672

et par e-mail : mambre.

catherine@wanadoo.fr

Le Président au 0607559842.

GYMNASTIQUE JAGUINE

L'Association « Gymnastique Jaguine », présente depuis 1985 dans notre commune, offre à tous durant chaque semaine de la période scolaire, une heure d'activité physique tous les lundis de 18 H 30 à 19 H 30 à la Salle des Fêtes (Place Béteau). Cette association est affiliée à l'organisme « Sport pour Tous ». Elle propose à ses adhérents une panoplie de mouvements physiques qualifiés de gymnastique d'entretien sous la conduite d'une monitrice diplômée d'état : échauffements musculaires, assouplissements, gainages, étirements, accompagnés d'un environnement musical attrayant, et du matériel nécessaire aux activités proposées.

L'Association offre deux heures gratuites d'essai avant adhésion. Mme Andrée HEL – 06.76.54.50.85 – présidente ou la trésorière : Mme M.Claire Le RALLEC – 06.88.42.03.89.

Évènements sportifs

55^{ÈME} ÉDITION DU TOUR DE BRETAGNE : ÉTAPE À SAINT-JACUT-DE-LA-MER LE 28 AVRIL

Né en 1967 sous l'impulsion de quelques granitiers bretons passionnés de vélo, ce rendez-vous est devenu un incontournable du cyclisme international !

Cette 55^{ème} édition partie de Guenrouët (Loire Atlantique) pour arriver à Lannion s'est répartie en 7 étapes, dont Saint-Jacut / Guillac était la 4^{ème} avec 164,7 km à parcourir !

Le village départ du Chef de l'île nous a permis de participer à toute cette émulation sportive l'espace de quelques heures bien remplies et très animées !



Évènements sportifs

Notre tente dans le village a permis d'accueillir Dinan Agglomération, Liaisons douces, Saint-Jacut Environnement et Village-Rivages.



**Merci aux bénévoles
et aux associations
pour leur participation
et leur investissement dans
l'organisation
de cet événement.**



Évènements sportifs

19^{ÈME} ÉDITION DU TRAIL DES ÉBIHENS, LE 15 MAI

Belle affluence sur la presqu'île dimanche 15 mai : 999 coureurs ont pris le départ de la 19^{ème} édition du Trail des Ébihens.

La course a été très disputée : après 1h17 et 20 km de sentiers et de grève Julien Guillé et Fabien Beurel n'ont pu être départagés au finish après un sprint d'anthologie. Les féminines étaient également très en forme : Marie Le Boulrais franchit la ligne en 1h39 devant Agathe Gilet (1h41). Sportifs et accompagnateurs au rendez-vous, bénévoles archi-motivés, sponsors et soutiens en nombre : c'est un retour réussi pour le trail après deux ans d'absence. Même la sirène postée sur les rochers aux Ébihens a pointé le bout de son nez pour le plus grand plaisir des coureurs et des curieux.

Yvan Piguel, pilote de la manifestation, remercie chaleureusement les 150 bénévoles qui œuvrent chacun à leur niveau pour cette réussite collective. Le rendez-vous est pris pour la grande famille des bénévoles au mois de septembre prochain pour des retrouvailles à la Maison de la Mer.

En 2023, ce sera la vingtième édition de cette course nature dont l'objectif inchangé depuis toutes ces années est de créer du lien social, d'animer et de faire découvrir la presqu'île par ses habitants ainsi que de promouvoir le sport pour tous.



Les deux premières féminines sur la Banche



Ravitaillement arrivée : Les bénévoles travaillent avec le sourire !



Dorian ouvre la course pour la première fois



Le fameux far d'Annie-Claude (500 parts pour accompagner les sardines !)



Massages experts pour soulager sportifs et sportives



Un trio de jaguens au départ : « Les mollets de coques »

HOMMAGES



30 septembre 2016, soirée du repas des bénévoles du Trail. Cerise sur le gâteau lors de la soirée, Joseph CARFANTAN (au chant) et Matthieu DUGENET (à la guitare) nous ont ravis d'une composition spécialement écrite pour l'occasion.

Un extrait :

**« O Trail, o sapristi de trail,
Pourquoi fais-tu courir tant de gens ?
Garçons et filles ainsi pêle-mêle,
Pour un si bel aboutissement, Grâce aux
personnes bénévoles, Chacun connaît
très bien son rôle
Honneur à tous et joyeusement,
Merci au capitaine Yann »**



JOSEPH CARFANTAN nous a quitté à l'âge de 86 ans. Après une longue vie de labeur comme artisan, délégué syndical, toujours prêt à aider ses semblables. Ancien combattant de la guerre d'Algérie il sut animer l'association dont il fut président de longues années. Joseph c'était un engagement dans la vie associative de Saint Jacut, ancien président des Juméliaux, chanteur à l'Echo des Ebihens, comme poète, il a rédigé un grand nombre de poèmes et chansons. Toujours disposé à apporter sa contribution aux différents projets de la commune, nous lui devons beaucoup et un grand remerciement.

« Joseph Carfentan, notre doyen aux Juméliaux, nous a quitté cet hiver. Dès le début de l'aventure du jumelage, il s'était investi de tout son cœur avec Annick. Durant plus de 10 ans, ils ont participé à toutes les rencontres, tous les échanges et plusieurs voyages. Et pour accueillir, on savait pouvoir compter sur eux. Plusieurs années de suite, Joseph a été vice-président du comité de jumelage. Il aimait participer. Il parlait bien l'anglais, et avec grand plaisir. Annick et lui avaient noué de belles amitiés à Kidwelly. Je connaissais Joseph depuis longtemps, nous aimions bien débattre, ah il adorait ça débattre notre Joseph ; c'était un homme de conviction et de principes. Par-dessus tout, il aimait parler politique. Amicalement, avec une grande vivacité d'esprit, toujours avec le sourire et un petit éclat malicieux au coin de l'œil, il tenait son terrain, tout en sachant écouter l'autre et respecter ses arguments. En toute amitié. Il va nous manquer. So long, friend. »

Abigaël pour les Juméliaux

Après une longue maladie **Marc PROCHOWNICK** nous a quitté à l'âge de 73 ans, laissant derrière lui un grand sentiment de tristesse. Nous devons à Marc et à son épouse la création de la bibliothèque, il y a une vingtaine d'années. Toujours à la recherche de beaux livres qu'il aimait partager avec passion. Après un investissement sans compter pour la réhabilitation de l'ancien presbytère en centre culturel, Marc a présidé les destinées de ce lieu associatif et un grand nombre d'associations y exercent aujourd'hui leur activité. Marc était un personnage connu et reconnu sur la commune, pour son enthousiasme, sa persévérance, son courage, car malgré la maladie il est resté fidèle à ses engagements jusqu'au bout.



Marc Prochownik avec Guillaume Musso
Extrait du Jaguen du printemps 2014 :
Mardi 25 mars 2014, à 14 heures 30, Marc Prochownik, en qualité de responsable de la bibliothèque associative « Le Club du Livre », a été l'invité privilégié de Guillaume Musso dans le cadre d'un échange auteur-lecteur concernant la parution prochaine, le 27 mars 2014, de son nouveau livre « Central Park », au sein de la direction du quotidien Ouest France à Rennes.



Michel LAINÉ

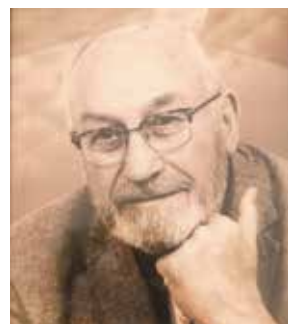
« Pour beaucoup, il était un visage familier de Saint-Jacut.

Que vous veniez visiter la presqu'île pour quelques heures, à chaque vacance ou que vous y viviez, vous avez sûrement croisé le regard bleu de Michel Lainé. Il fut en effet l'un des premiers salariés, tout d'abord saisonnier du syndicat d'initiative, puis à l'année de l'Office de Tourisme. 27 ans durant, il contribuera au rayonnement touristique de notre commune. L'homme, pourtant discret de nature, s'illuminait au contact des visiteurs. Son goût des autres se ressentait dans ses accueils où il n'était jamais avare de son temps ; sa générosité, au fil de ses guidages à travers la presqu'île qu'il ponctuait en offrant un pot sur ses deniers personnels. 2 ans après son départ, nombreux sont les visiteurs à prendre de ses nouvelles, parfois même plusieurs années après avoir été accueillis. Merci pour tout Michel »

Daniel CATTELAÏN

La disparition brutale de Monsieur Cattelain nous laisse sous le choc. Aussi, c'est un hommage à la fois chaleureux et solennel que je veux adresser à celui qui fut notre maire, de 2008 à 2014. Pour cette raison et pour bien d'autres, j'ai beaucoup d'estime pour l' élu qu'il fut, et d'amitié pour l'homme que j'ai côtoyé. Nous devons à Monsieur Cattelain la réhabilitation de l'ancien presbytère devenu le centre associatif et culturel de la Presqu'île, qui fut pour lui un engagement quotidien. Mais aussi le réaménagement de la place Landouar, de la grande rue, de la promenade de la Banche, du boulevard des dunes et bien d'autres réalisations. Engagé également dans l'association l'Echo des Ebihens, il contribua entre autres, au festival de musique « Les couchés de sol ». Tout cela réalisé en peu de temps pour répondre aux attentes des habitants et faire en sorte que la commune soit attractive. Il a su conduire et réaliser tous ces projets avec beaucoup de détermination, excellant dans sa capacité à réunir les financements indispensables pour la réalisation de ces projets. Les résultats sont là, probants, témoignant d'une gestion efficace au service de la collectivité et de ses habitants. Nous regretterons aussi l'homme qu'il fut ; son dynamisme, sa disponibilité, sa générosité. Jamais un appel n'est resté sans réponse. Il se faisait un devoir d'accompagner, voire d'appuyer, les démarches des uns et des autres, trouvant toujours la bonne clé pour ouvrir une porte et la bonne personne pour déposer un dossier. Comme géomètre expert il fut reconnu par la qualité de son travail et la commune de Léhon lui décerna le titre de « Citoyen d'honneur de la commune de Léhon ». Plus récemment il s'engagea comme trésorier de l'association Village- Rivages avec pour objectif la valorisation du patrimoine maritime de Saint-Jacut-de-la-Mer. Merci Monsieur Cattelain pour cet héritage.

Jean Luc Pithois, maire



COMMEMORATIONS

Mémoire de transmission...

Quand les rencontres font partie de ces rares moments de respect et de souvenir, mais surtout de partage. Remerciements à toutes les personnes présentes.



L'armistice du 11 novembre 1918



Commemoration du cessez-le- feu
en Algérie du 19 mars 1962



La victoire du 8 mai 1945

• Activité économique

COMMERCE DE PAINS, VIENNOISERIES ET PÂTISSERIES



Pierre Rehel & Sybille Widmer ont ouvert dans la Grande Rue le 1er avril, et c'était bien avec des poissons et autres merveilles... rien qu'en chocolat et à perte de vue ! Le jeune couple s'est rencontré en Suisse, où Pierre se perfectionnait dans le chocolat, et Sybille en pâtisserie. Leur commerce de Saint-Jacut accueille de grandes variétés de pains, de

pâtisseries, de viennoiseries et de chocolats ! Leur fournil est à Plancoët



SERVICES MA CLEF

Double actualité pour la conciergerie de Saint Jacut, Ma CLEF.

Un bureau d'accueil est ouvert depuis quelques semaines 7 rue de Dinan (à la place de l'ancienne station-service) et l'équipe s'est agrandi avec l'arrivée de Sue Ellen Baron début Avril.



Depuis 6 ans Ma CLEF vous accompagne dans l'intendance de vos biens de Saint Jacut à Dinard. Représentation lors de visite si vous êtes absents, accueil d'artisans, de locataires... toute une panoplie de services à la demande.

Matthieu Dugenet

LOCATION DE VELO

COMMERCE ÉPHÉMÈRE JUIN – JUILLET – AOÛT



VÉLOS AVENTURE vient d'ouvrir 20 boulevard du Rougeret pour apporter un service de LOCATION DE VÉLO (VTC et Vélo électrique) et ainsi vous permettre de découvrir la Côte d'Émeraude à deux roues

HUGO vous accueillera et vous conseillera des circuits les plus adaptés à vos attentes. Vous pouvez le joindre au **07 82 16 25 67**

Tarifs consultables sur le site : www.saintcast-aventure.com

Juin : ouverture le week-end, réservation par téléphone en semaine

Juillet - août : ouverture de 10h à 19h

RÉSULTATS CONSULTATION

Pour rappel, depuis 2017 nous avons l'obligation d'une sélection préalable de candidats (selon l'article L 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques) pour l'occupation temporaire du domaine public en vue d'y effectuer une activité commerciale ou de restauration.

Pour les sites situés parking des Haas, descente du Rougeret, parking du Rougeret et camping municipal, nous avons lancé un appel d'offre avec la date du 7 janvier 2022 à 12h pour le dépôt des candidatures.

La publicité a été effectuée,

- Sur le site internet de la mairie
- Dans le quotidien Ouest France

Les concessions pour le parking des Haas, la descente du Rougeret et le parking du Rougeret ont été attribuées.

Concernant le site du camping le candidat ne pouvant répondre au cahier des charges, il a été décidé de ne pas attribuer cet emplacement.

INFORMATION CONCERNANT LA POSTE

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'activité postale a fortement évolué ces dernières années. Les habitudes de consommation des clients ont changé. Ils réalisent de plus en plus d'opérations de chez eux engendrant une baisse de fréquentation des bureaux de poste de moitié, au cours des 10 dernières années.

Cette baisse se retrouve dans le bureau de Poste de Saint-Jacut-de-la-Mer, dont la fréquentation a diminué de 46% en 7 ans (2012 à 2019).

Depuis le 4 octobre 2021, le groupe La Poste a maintenu son activité dans la commune, en mettant en place un «Facteur-Guichetier». Ce dispositif permet de bénéficier à la fois d'un accueil en bureau de Poste (opération courrier, colis et chronopost, retrait et versement d'argent sur les comptes bancaires de la Banque Postale, la Poste Mobile) et des services rendus par le facteur au cours de sa tournée (distribution de courrier, services de proximité...).

Ce dispositif issu d'un accord entre l'État, l'association des Maires de France et le

groupe La Poste est pérennisé jusqu'à la fin de l'année 2022. Un nouvel accord est en cours de négociation pour être effectif début 2023.

A ce jour nous ne pouvons garantir que le système actuel sera reconduit en l'état.

Le souhait du conseil municipal est de reconduire ce schéma pour les années à venir.

Dans le cas contraire des solutions existent : l'agence postale ou le relais postal chez un commerçant. Les services proposés seraient proches de ceux proposés actuellement.

Le conseil municipal dans son ensemble conduit une réflexion pour maintenir ce service public dans les meilleures conditions pour la population et reste très vigilant sur le maintien du distributeur de billets.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution de ce dossier.

Aide et accompagnement

ARRIVÉE D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE



Plusieurs jaguens se sont portés volontaires pour accueillir des familles ukrainiennes.

Pour l'instant, une famille composée de six adultes et d'un bébé sont présents sur la commune. Ils résident dans une résidence secondaire qui leur est prêtée.

Après avoir réglé les problèmes

administratifs, nous avons trouvé des personnes volontaires pour leur permettre d'acquérir quelques rudiments de notre belle langue. L'italien, l'anglais, et les gestes universels nous aident à communiquer pour l'instant.

Solidarité Ukraine : Nous remercions également les personnes qui avaient participé à la collecte organisée en faveur de l'Ukraine.

AIDES POUR LOUER UN BIEN A L'ANNÉE

La Mairie est sollicitée régulièrement pour trouver des logements locatifs à l'année : pour favoriser la venue pérenne de familles, deux possibilités à notre connaissance,



Service de l'état : les propriétaires bénéficient de réductions fiscales en contrepartie d'un engagement à louer leur bien moins cher à des ménages aux revenus modestes.

Lien : monprojet.anah.gouv.fr



Les AIVS sont des agences immobilières associatives qui assurent une mission d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire, garantissant ainsi un accompagnement individualisé de chacun, dans toutes les étapes de la location. L'agence immobilière à vocation sociale capte des logements dans le parc privé au profit de ménages dotés de petits revenus leur permettant ainsi d'accéder à un logement durable. Informations sur www.aivs-22.fr

CONNAISSEZ-VOUS « LA MAISON ESCARGOT » À PLÉDÉLIAC ?



Ce lieu unique, associatif, à taille humaine, reçoit des ENFANTS, des JEUNES en situation de handicap et depuis peu des ADULTES victimes d'AVS, Parkinson, Sclérose en plaques afin de les faire progresser vers l'autonomie.

Tout au long de la journée / demi-journée / 2h / 1h (à votre convenance) vous serez pris en charge

par nos 2 CONDUCTEURS (rééducateurs spécialisés en Éducation Conductive diplômés de l'institut Pétö à BUDAPEST) dans un cadre bienveillant et rien que pour vous. Vous bénéficierez d'un programme adapté pour pallier à vos différents besoins en rééducation (équilibre, motricité fine, marche ...).

Soyez curieux et appelez-nous pour en savoir plus, en attendant allez visiter nos différentes pages et sites : www.lamaisonescargot.fr - www.lamaisonescargot.over-blog.com

Aide et accompagnement

MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT (MCE) : DES BONNES RAISONS POUR VENIR !



Une maison au service des
consommateurs citoyens avec
des services clefs en main

AIDER LES CONSOMMATEURS EN DIFFICULTÉ

► Des Permanences d'accès au droit des associations de défense des consommateurs et des locataires :

Accueil du lundi au vendredi, sans rendez-vous, par des bénévoles et salarié/es d'associations de défense des consommateurs et des locataires, formés au droit de la consommation. Permanences sur : www.mce-info.org/pratique/

Missions : aider les consommateurs à formuler clairement ce qui les oppose aux professionnels, à constituer un dossier, à les accompagner dans leurs démarches de règlement amiable (rédaction d'un courrier, appel téléphonique...), voire les soutenir lors d'une action en justice.

Domaines d'intervention : Tous les sujets liés à la consommation et la vie quotidienne : logement, banque, crédit, téléphonie, Internet, automobile, énergie, démarchage...

► Instance de conciliation : Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35)

En complément de l'action des associations de défense des consommateurs, il existe au sein de la Mce une instance de conciliation départementale chargée de régler à l'amiable tout litige de consommation. La CRLC 35 associe des représentants des associations de consommateurs et des organisations professionnelles pour tenter de renouer le dialogue entre consommateur et professionnel.

Elle intervient gratuitement dans tout le département d'Ille-et-Vilaine : procédure simple, rapide et facile d'accès. Contact : 02 99 30 35 55 (du mardi au vendredi) – crlc35@mce-info.org

CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION



► **Espace gratuit et ouvert du mardi au vendredi à tout public**

Mise à disposition d'ouvrages, d'outils pédagogiques, des revues, ... sur tous les thèmes de travail des associations de la Mce

Base de données consultable sur :

<http://doc.mce-info.org>

<https://www.mce-info.org/ressources-et-documentation/>

► SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN DES JUNIORS : AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Un guide pratique à destination des parents, des grands-parents et/ou des encadrants des juniors de moins de 15 ans. Pour avoir les bons réflexes lors des achats ou des prestations effectuées pour ce public.

Quand on est jeune parent, grand-parent ou encadrant, de nombreux thèmes nécessitent une vigilance particulière : puériculture, jeux, jouets, aires de jeux... mais aussi prestations de garde en accueil collectif ou par une assistante maternelle, vacances adaptées et organisées, assurances scolaires, soutien aux devoirs... .

RÉFLEXES JUNIORS

SÉCURITÉ C'EST BIEN JOUÉ



C'est pourquoi, la Mce (Maison de la consommation et de l'environnement) et la Dreet Bretagne (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ont édité un guide pratique grand public « Réflexes juniors : sécurité, c'est bien joué » pour communiquer sur 4 grands thèmes de la vie quotidienne des juniors (moins de 15 ans) :

- Au quotidien (service à la personne, assistant.e maternel.le agréé.e, qualité de l'air intérieur, télévision, jeux vidéo)
- A la maison (puériculture, jeux et jouets, sécurité domestique)
- A l'école (assurance scolaire, restauration scolaire, soutien scolaire et enfant en situation de handicap)
- En extérieur (aires de jeux, mobilité et protection clubs vacances).

Ce guide permet de demeurer attentif lors de ses actes d'achats ou lors de prestations effectuées pour ce public spécifique.

Disponible gratuitement pour le grand public à l'accueil de la Mce pendant les heures d'ouverture. Pour les professionnels, une commande en nombre peut également être faite auprès du centre de ressources et de documentation (le livret est gratuit ; seule une participation aux frais d'envoi est demandée).

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

POINT CONSEIL BUDGET (PCB) EN BRETAGNE : POUR PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT

Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore souvent plus fragilisés financièrement. Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- Préserver leur pouvoir d'achat,
- Éviter les frais d'incidents bancaires,
- Contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources.

Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.

DES ASSOCIATIONS BRETONNES DES CONSOMMATEURS LABELLISÉS

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous.

Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :
solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org



ATTENTION ARNAQUES : SOYEZ VIGILANTS !



Faux RIB dans les boîtes mail !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire.



Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine.

Seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu

frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger

Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut **privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement**. Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, **vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur**. Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Placements financiers, livrets d'épargne... les associations de consommateurs et l'Autorité des marchés financiers (AMF) alertent les épargnants sur une augmentation croissante des escroqueries financières portant notamment sur l'usurpation de noms d'intermédiaires ou de produits financiers autorisés. Si vous êtes démarché par téléphone ou par e-mail pour un de ces produits ou si vous avez vu une offre alléchante sur Internet, suivez ces bons réflexes à adopter avant tout investissement, pour ne pas vous faire piéger.

Les signaux qui doivent vous alerter :

- Vous ne connaissez pas la personne qui vous contacte,
- On vous fait **des promesses de rendement très élevés** et sans risque,
- Vous **devez prendre rapidement votre décision**,

• On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte bancaire ou de payer une somme d'argent,

• On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,

• On vous indique que votre établissement actuel a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur Assurance Banque Épargne Info Service : www.abefinfoservice.fr. Et si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits).

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

CONSEILLER NUMERIQUE

Depuis le 28 février 2022, une Conseillère Numérique vous reçoit sur rendez-vous à la Mairie. Elle fait partie des 4000 postes financés par l'État visant à favoriser l'inclusion numérique.

Son rôle est de vous accompagner dans vos démarches en ligne et de favoriser votre autonomie grâce à une formation individualisée ou collective aux compétences numériques de base.

Son poste est financé à hauteur de 50 000€ sur les deux années dans le cadre du plan de relance, le reste à charge sera facturé annuellement aux communes pour un budget prévisionnel d'environ 1 000€ pour les deux années.

Permanences à la Mairie de Saint-Jacut
Jeudi matin de 9h00 à 12h15 selon le calendrier suivant :

Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2/16/30	28	25	8 / 22	6 / 20	17	1er / 15



Rendez-vous GRATUIT
auprès de Flore HUGUERRE,
06 65 22 35 82
f.huguerre@dinan-agglomeration.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.



Conciliation
de Justice

Permanences :

- 1er mardi du mois 09h-12h :
Mairie de Pleudihen-sur-Rance
02.96.83.20.20
- 2e mardi du mois 09h-12h :
Mairie de Plancoët
02.96.84.39.70
- 3e mardi du mois 09h-12h :
Mairie de Plouër-sur-Rance
02.96.89.10.00
- 4e mardi du mois 09h-12h :
Mairie de Ploubalay
02.96.82.60.60

Prendre rendez-vous à l'accueil
de la Mairie concernée.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Renseignements en Mairie ou sur le site,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



CARTE GRISE



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Attention aux démarches frauduleuses en ligne

Site officiel gouvernemental
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ATTENTION aux sites frauduleux ressemblant aux sites gouvernementaux et proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé !

Le site officiel dispose d'un guide pour vos démarches ainsi qu'une information précise sur le prix et les étapes à suivre.

Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, orientez-vous vers un garagiste agréé par la préfecture

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil :

- Plancoët : 02 96 84 39 70
- Beausais-sur-Mer : 02 96 82 60 60
- Matignon : 02 96 41 24 40
- Dinan : 02 96 39 22 43

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous. En raison des délais d'attente, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : un service gratuit et rapide (moins de 10 mn)

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668

Renseignements sur le site :
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/
Démarches-administratives/



RECENSEMENT DES JEUNES - JDC

Chaque jeune français doit se faire recenser en Mairie.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

PLACE LANDOUAR

Circulation et stationnement interdits à tout véhicule à moteur : Tous les week-ends du 1er mai au 30 juin 2022

Ascension : du 25 mai au 30 mai 2022

Pentecôte : du 3 juin au 7 juin 2022

Tous les jours du 1er juillet au 31 août 2022

Arrêté municipal n° 2022-46-T

ZONE BLEUE

27 au 147 Grande rue du 1er juillet au 31 août 2022 : zone de stationnement limitée à 1 heure tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Arrêté municipal n° 2022-49-T

Maintien de l'Arrêté **RUE DU CHATELET**, instauration du sens unique de la Rue de la Poste vers le Boulevard du Rougeret, à partir du 25 juin 2021

Arrêté municipal n° 2021-39-P

La phase de test instaurant ce sens unique avec du stationnement en chicane sera poursuivie par un réaménagement avec des pots de fleurs.



Tous les arrêtés sont disponibles sur le site de la Mairie : <https://www.mairie-saintjacutdelamer.com/arretes-et-reglements/>

DÉJECTIONS CANINES



Nous avons constaté une recrudescence des déjections canines sur l'espace public. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose...

On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant.

Je ne ramasse pas, je paie !

Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié des Jaguens qui sera préservé. Arrêté municipal n° 2012/145- art.4

PÊCHE À PIED

Lundi 16 mai dernier, l'agent de police municipale, accompagné des deux gardes-jurés du Comité Départemental des Pêches ont contrôlé une quinzaine de pêcheurs.

Dans l'ensemble, les tailles et les quantités ont été bien respectées. Cependant, un procès-verbal a été dressé à l'encontre d'un couple qui essayait de dissimuler deux homards de 6.4 cm au lieu de 8.7 cm minimum

(Longueur de la carapace mesurée de l'arrière des orbites jusqu'à la bordure distale du céphalothorax). Vous devez prendre connaissance de la réglementation lorsque vous partez pêcher !

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site des Côtes d'Armor ou sur le site : www.pecheapied-responsable.fr

INFORMATION SÉCURITÉ

A tous les amoureux de notre archipel, nos grèves ne sont pas qu'un lieu idyllique dénué de danger ! Elles recèlent encore des engins explosifs issus de la dernière guerre et des séances d'entraînement de notre armée après-guerre.

Depuis 2021, le groupement de plongeurs démineurs de Brest est intervenu sur notre commune quasiment tous les mois pour contre-miner pas loin de 100 engins potentiellement dangereux.

Si vous apercevez un objet suspect, il faut respecter le protocole suivant :

- Ne pas toucher l'engin
 - Faire une photo avec si possible la position GPS
 - Appeler la Gendarmerie de garde ou le Cross Corsen
- Gendarmerie : 17
CROSS Corsen : 196
- Se rappeler l'endroit exact avec mise en place de repères

Quelques exemples de trouvailles...



TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2022

CIMETIÈRE

CONCESSIONS	2 m ²	4 m ²
15 ans	110,00 €	220,00 €
30 ans	220,00 €	440,00 €
50 ans	330,00 €	660,00 €
COLOMBARIUM		
15 ans	220,00 €	
30 ans	385,00 €	
CAVURNE		
15 ans	55,00 €	
30 ans	110,00 €	
50 ans	165,00 €	
PLAQUE "JARDIN DU SOUVENIR"		
50 ans	110,00 €	

CIRQUE

Petit spectacle (par représentation)	20,00 €
Grand spectacle (par représentation)	50,00 €

Informations communales

DROITS DE PLACE SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

	avril - mai - juin - septembre	juillet - août	Forfait électricité
Abonné année	1,00 € le ml	2,00 € le ml	25,00 €
Abonné saison été		2,50 € le ml	9,00 €
Occasionnel	1,50 € le ml	3,50 € le ml	

NB : Un contrat passé avec chaque abonné (hors occasionnels) précisera le montant total des droits de place dû à la commune calculé selon les tarifs ci-dessus.

LOCATION MAISON DE LA MER

GRANDE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	PARTICULIERS / ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS HORS COMMUNE
Apéritif, vin d'honneur	Gratuit	124 €	185 €
Réunion	Gratuit	62 €	93 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50 €		

LOCATION SALLE POLYVALENTE

LOCATION GRANDE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES		PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS / PARTICULIERS HORS COMMUNE
	Activités à but lucratif	Activités à but non lucratif		
1 jour - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation	93 €	Gratuit	216 €	479 €
2 jours - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation	185 €	Gratuit	324 €	711 €
Forfait décoration (la veille à partir de 15h)	Gratuit		72 €	124 €
Cuisine + lave-vaisselle	Gratuit		82 €	82 €
Couvert (l'unité)	0,50 €		0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	30 €		82 €	82 €
Caution à la réservation	500 €		500 €	500 €
Caution ménage	-		120 €	120 €
	PROFESSIONNELS COMMUNE		PROFESSIONNELS HORS COMMUNE	
Activité culturelles, artistiques, sportives ou sociales	30 € /séance (maximum de 3h)		50 € /séance (maximum de 3h)	
Vente aux enchères / Activités commerciales	567 € / jour		567 € / jour	

LOCATION PETITE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS / PARTICULIERS HORS COMMUNE
1 jour - Repas, vin d'honneur, réunion...	Gratuit	82 €	165 €
2 jours - Repas, vin d'honneur, réunion...	Gratuit	123 €	247 €
Cuisine + lave-vaisselle	Gratuit	82 €	82 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	20 €	41 €	41 €
Caution à la réservation	500 €	500 €	500 €
Caution ménage		60 €	60 €

Informations communales

LOCATION SALLE DU HAUT	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS / PARTICULIERS HORS COMMUNE
Réunion	Gratuit	31 €	62 €
Chauffage (forfait)	Gratuit	21 €	21 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50 €		

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Occupation du domaine public - activité de restauration sur les emplacements suivants :	
Parking de la plage des Haas	5,50 € le m ² / mois
Lieu-dit Le Rougeret	
Camping municipal de la Manchette	
Occupation du domaine public - activité de structure de loisirs sur l'emplacement suivant :	
Le parking du Rougeret	2 € le m ² / mois
Occupation du domaine public (terrasse) – restauration	
Occupation du domaine public à partir de 3 m ² - hors restauration	5,50 € le m ² / mois 10 € le m ² / an
Occupation du domaine public – marchands ambulants restauration et hors restauration	
20 € / jour (juillet et août)	10 € / jour (le reste de l'année)
Occupation de la cour et du préau de l'école hors période scolaire	100 € / semaine

REDEVANCES DIVERSES

Tennis : location à l'heure d'un court	5,00 €
Tennis : carte d'abonnement annuelle (du 01/01 au 31/12)	30,00 €
Piège à chenilles processionnaires et à papillons	Prix courant
Phéromone pour piège (l'unité)	12,00 €
Photocopie (l'unité) format A4 noir et blanc	0,30 €
Photocopie (l'unité) format A3 noir et blanc	0,60 €
Photocopie (l'unité) format A4 couleur	0,75 €
Photocopie (l'unité) format A3 couleur	1,50 €
Photocopie recto verso	X 2
Photocopie (l'unité) tarif associations	Demi-tarif
Plastification de document format A4 uniquement pour les associations	0,50 €
Plastification de document format A3 uniquement pour les associations	0,65 €

Vos rendez-vous de l'été

À L'AFFICHE CET ÉTÉ

Un avant-goût - non exhaustif - de votre saison estivale...

JUILLET 2022

				1	2	3
						FORUM DES ASSOCIATIONS JAGUINES
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
	GUIGNOL	GUIGNOL	FEU D'ARTIFICE et BAL		KERMESSE MOBIL HOME	VIDE GRENIER CONCERT VL SUMMER TOUR
18	19	20	21	22	23	24
			REGATE			
25	26	27	28	29	30	31
CIRQUE FRANÇAIS BOUGUIGNON			FESTIVAL DE LA POESIE	FESTIVAL DE LA POESIE	FESTIVAL DE LA POESIE	

AOÛT 2022

1	2	3	4	5	6	7
REGATE		REGATE	REGATE KERMESSE Mobil home	REGATE	GUIGNOL	GUIGNOL REGATE Cérémonie FFI
8	9	10	11	12	13	14
DESCENTE AUX FLAMBEAUX		THEATRE D'EXTERIEUR « DESIRE »			FETE DU VILLAGE	
15	16	17	18	19	20	21
REGATE SILK VOCAL Hommage aux marins périls en mer		REGATE	REGATE			VIDE GRENIER
22	23	24	25	26	27	28
	CIRQUE GERVAIS	CIRQUE GERVAIS	REGATE		FESTIVAL JUSTE AVANT LA NUIT	
29	30	31				

Vos rendez-vous de l'été

FORUM DES ASSOCIATIONS JAGUINES :

3 JUILLET 2022 SUR LA BANCHE

Organisation d'un FORUM en coordination entre les Associations de Saint-Jacut de la Mer et La Mairie.

L'occasion pour toutes nos Associations de faire connaître leurs valeurs, leurs activités, leurs actions, leurs événements, ... et leurs équipes !

Le plaisir d'échanger et de partager un moment tous ensemble !



FÊTE NATIONALE :

14 JUILLET 2022

MANCHETTE

L'équipe municipale de Saint Jacut organisera la Fête Nationale du 14 juillet à la Manchette

AU PROGRAMME

- Buvette et galettes saucisses
- Distribution de lampions pour les enfants
- Feu d'artifice
- Bal populaire



CONCERT VL SUMMER TOUR

17 JUILLET 2022 AU CAMPING DE LA MANCHETTE !



7^{ème} édition de cette tournée nationale estivale de 30 concerts en plein air du 15 juillet au 17 août 2022 sur les spots des plus belles stations balnéaires : une évidence pour Saint-Jacut de la Mer !

AU PROGRAMME

► 17h45 à 18h30 : Émission de RADIO VL improvisée en immersion dans la culture et l'ambiance de Saint-Jacut

► 21h30 à 00h30 : Concert « Deep House », musique électronique douce, en plein air

CONCERT GRATUIT POUR LE PUBLIC, soutenu par la Mairie de Saint-Jacut

Buvette payante sur place organisée par l'Association des Mobil-Homes

Vos rendez-vous de l'été

FESTIVAL DE LA POÉSIE, « LA HOULE DES MOTS » : 29-30-31 JUILLET 2022

Les 29, 30, 31 juillet prochains, l'association Presqu'île en poésie organise la 5ème édition de son festival «La Houle des Mots, un village en poésie « sur le thème « Archipels ». Un rendez-vous annuel attendu !

Avec lectures, films, expositions, conférences, concerts, elle explorera les archipels ou comment relier les solitudes d'un point de vue géographique, humain et culturel. Un thème nécessaire pour se relier les uns aux autres après cette longue période d'isolement.

AU PROGRAMME

► Jeudi 28 Juillet

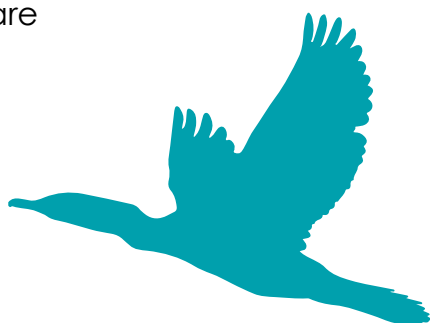
Vernissages des Expositions
Guisto Pilan, Jardin de la maison des Roches
Jean Hervoché, Salle de l'abbatiale Abbaye
Hervé Jezequel, Galerie L'Art Récréation

► Vendredi 29 juillet

Annonce du festival sur le marché par le crieur et le tricycle décoré.
14h : Ouverture du festival, Salle de l'Arbre Abbaye
Conférence de Jean Sanquer
15h : Poètes des îles : Louissette, Christine Saint Geours, Guy, etc...
16h : Conférence de Catherine Bizien
17h : Histoire des cailloux et autres îlots de la baie, Jacqueline Baringo, Alain Le Moine
18h : Inauguration du Festival, Présentation des poètes Invités
17h45 : Fanfare

► Samedi 30 juillet

10h : Table ronde animée par Jocelyne et Jean-Pierre, avec les poètes invités accompagnés de Michèle Pettazzoni et Yvonne Rollet
11h15 : Conférence de Stéphanie Noirard, salle de l'Arbre à l'Abbaye
14h : Projection du film « Vingt ans à Molène, jamais molénais » Salle de l'Arbre à l'Abbaye
15h15 : Lectures poétiques sur le site des Haas, Anooradha Rughoonundun
16h : Catherine Urien
16h45 : Gérard Le Gouic
18h15 : Place de Landouar, Harpe et Slam Pascal Pauchet et Nen Terrien
21h : Concert de Sébastien Schuller, salle de l'Arbre à l'Abbaye



Vos rendez-vous de l'été

En introduction à la prochaine édition du festival « La Houle des mots », Yvonne Le Meur-Rollet nous offre ce poème inspiré par sa rencontre avec le poète Gérard le Gouïc qui sera présent les 30 et 31 juillet.

Rencontre avec le Poète (extraits)

/.../

Lorsqu'il a dit « Voyages »
Sa voix était de soie, lisse, grège et sauvage
Brodée de paysages aux couleurs du levant.

Dès qu'il a lu ses vers, des cuivres en échos
Ont sonné aux murailles
Annonçant le retour de galions lourds de rêves.
Elle a vu les marins descendant des échelles
S'élançant sur les quais vers des bouquets de mains
Alourdies du désir
Qui brûlait le regard de grandes femmes sombres.
Elle a su qu'il aimait dire des phrases simples
En effleurant du doigt le sens caché des choses.

/.../

Elle goûtait ses mots,
Bruissantes friandises trouvées sous un sapin
Par un matin de neige.
Il gardait le silence
Pendant que la voix ferme d'une hôtesse ravie
Le présentait à tous et parlait de son œuvre,
Essayant d'expliquer en des termes choisis
Ce qu'il avait écrit.

Il suffisait pourtant
De le laisser tourner les pages de son livre
Pour que ses mots soulèvent les vagues et le vent,
La savane et le fleuve en son large estuaire,
Pour que l'auberge sombre où la bière est si rousse
Devienne sanctuaire rempli de liqueurs d'ambre
Et de cuivres vieillis que font briller des filles
Dont les hommes ont soif. /.../
Elle a passé deux heures, coude à coude avec lui
À plonger dans la houle qui enferme les îles,
À descendre le fleuve dont le lit se dérobe
Sous le poids des troncs gris qui lentement dérivent,
Quand les joncs bleus flagellent les visages tendus
Tandis que passe au loin une lourde cigogne.

Yvonne Le Meur- Rollet

Dans « Quatre jours en novembre », recueil inédit qui a reçu le Prix Maurice Rollinat en novembre 2021 et le Prix Jean Giono, décerné par la Société des Poètes Français, à Paris en avril 2022.

Vos rendez-vous de l'été

THÉÂTRE D'EXTÉRIEUR, DÉSIRÉ, 10 AOÛT 2022 À L'ABBAYE ET DANS LE VILLAGE

Compagnie **ROSA MARGUERITE**
ET LES AUTRES...

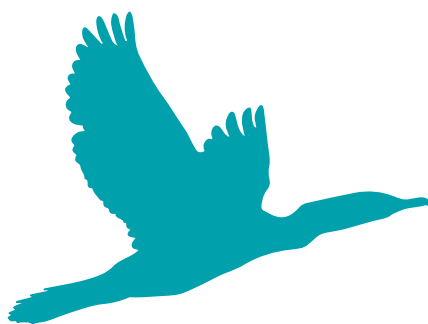
Désiré, « Ici il fait du vent et c'est cela que nous demandons » Théâtre d'extérieur à partir des lettres authentiques d'un jeune mousse breton de 14 ans né en 1900.

« Un spectacle ancré dans le patrimoine maritime qui vous transportera à bord d'une goélette de cabotage du début du siècle »

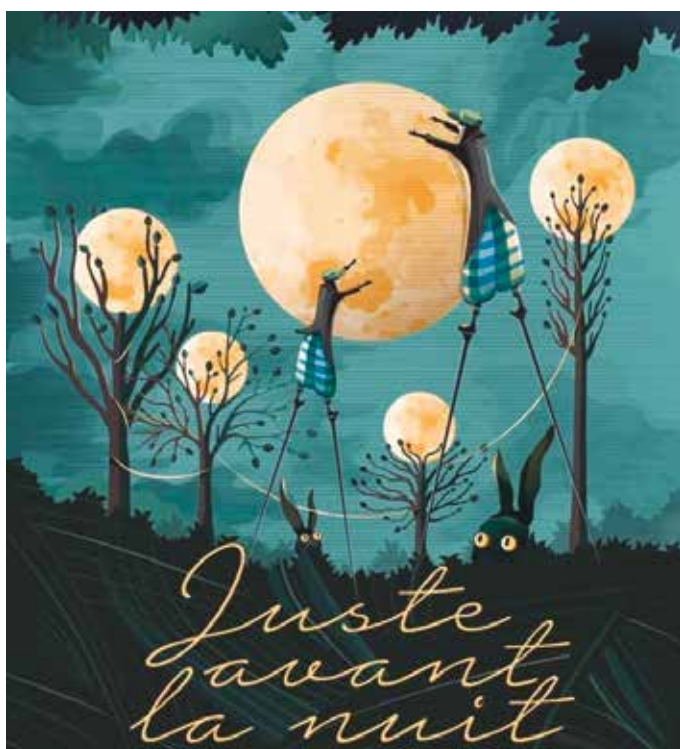
AU PROGRAMME 2 SPECTACLES :

- Dans le village vers 15h
- À l'Abbaye à partir de 20h

Spectacle soutenu par Village-Rivages et L'Abbaye de Saint-Jacut



FESTIVAL JUSTE AVANT LA NUIT



Déambulation accompagnée de petits impromptus artistiques variés, qui se poursuivront dans la cour de récréation de l'école.

Au programme, danse, voltige, conteur, musicien, théâtre... « En fin d'après-midi, début de soirée, mais « juste avant la nuit » venez rencontrer des artistes et partager avec eux un moment de danse, de poésie, de musique ou de théâtre, pour rêver ensemble et retenir le temps « juste avant la nuit ! »

SPECTACLE GRATUIT sur réservation, soutenu par la Mairie et Dinan Agglomération Repas & buvette sur place payants organisés par les Associations de Saint-Jacut

Vos rendez-vous de l'été

MAISON DU PECHEUR VILLAGE-RIVAGES

La Maison du pêcheur et le parcours patrimonial interactif se veulent des lieux d'information et de transmission de l'identité sociale et économique de la presqu'île. Ce sont des passeurs de mémoire mais également des espaces vivants qu'il appartient à chacun d'entre nous de s'approprier et de partager.

PLUSIEURS EXPOSITIONS

DU 9 AU 23 JUILLET,

Exposition d'aquarelles du peintre Hans-Georg Böhler sur les paysages et la vie du village dans les années 80.

DU 30 JUILLET AU 15 AOÛT,

Exposition d'œuvres du peintre Louis Guillard sur des monographies de poissons et de coquillages.

Des ateliers avec des démonstration de fabrication de paniers en osier utilisés par les pêcheurs jaguins. (Les dates et lieux seront confirmés ultérieurement)

Une conférence : le 29 juillet Village-rivages s'associera avec l'association « Presqu'île en poésie » pour présenter une conférence de Mme Catherine Bizien-Jaglin sur les fouilles archéologiques aux Ebihens.

La journée du patrimoine en septembre: Village-rivages s'associera, avec l'Abbaye, pour présenter une exposition des statuettes Vénus/Lares découvertes aux Ebihens, en partenariat avec le CRAA (Centre de recherche archéologique d'Alet - Madame Bizien-Jaglin).

CENTRE CULTUREL

DU 2 AU 9 JUILLET,

Exposition de photos par Charlotte Prochownik

DU 14 AU 17 JUILLET,

Exposition de tableaux à la peinture acrylique par Marie-Claire Desbois et Philippe Miriel

La saison 2022 se clôturera par l'accueil, **le 9 octobre, à l'Abbaye, de la Fête des Patrimoines**. Cette journée de rencontres, à laquelle Village-rivages souhaite associer les différents acteurs de la commune, rassemblera les associations en charge des patrimoines du territoire du PNR.

ACCUEIL DE LA JOURNÉE DES PATRIMOINES DU PARC :

Le 9 octobre, dans les jardins de l'Abbaye, Village-rivages, en association avec Cœur Emeraude et la Mairie de Saint Jacut de la mer, accueillera la 2^{ème} Journée des Patrimoines.

Le thème de cette journée, ouverte au public, intitulé « Terre et Mer », portera sur l'alimentation. Seront abordées les problématiques alimentaires mais également l'évolution des méthodes de production, la transmission des savoirs, la santé, l'environnement, la biodiversité...), autant d'indicateurs de qualité de notre territoire.

Elle rassemblera les différentes associations patrimoniales et culturelles du territoire du Parc Naturel Régional « Vallée de la Rance/Côte d'Emeraude ». Seront également présents des établissements publics et privés ainsi que des producteurs des différents milieux du territoire.

Des conférences, des animations et des dégustations ponctueront cette journée.

DU 18 AU 29 JUILLET,

Exposition de tableaux au stylo bille et collages par Morgane Sansorné La Benardière et Justine Bernard

DU 13 AU 20 AOÛT

Exposition de peintures « intuitives et fantaisistes » par Guylaine Piard

DU 21 AU 31 AOÛT

Exposition de tableaux par Stéphanie Angot

LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE 02 96 27 71 15 - 3 rue du Châtelet.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et permanence

téléphonique de 14h00 à 17h00

Email : mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

LA POSTE : 3631 (Horaires hors saison)

Lundi, jeudi, vendredi : 10h00 à 12h20

Mardi : 10h00 à 12h40

Mercredi : 11h00 à 12h20

Samedi : 9h30 à 12h00

CAMPING MUNICIPAL DE LA MANCHETTE :

02 96 27 70 33

<http://campingmunicipaldelamanchette.fr/>

ECOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE : 02 96 27 71 88

GESTIONNAIRE DES PORTS : 06 29 31 09 00

EHPAD LES TAMARIS : 02 96 27 77 97

OFFICE DE TOURISME : tél. 0 825 95 01 22 - <https://www.dinan-capfrehel.com/> - infos@dinan-capfrehel.com

GENDARMERIE : 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18

CENTRE ANTI-POISON RENNES : 02 99 59 22 22

VIOLENCES FEMME INFO : 3919

ENFANCE EN DANGER : 119

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES : 114

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112 (appel gratuit redirigé vers les pompiers et le Samu)

SECOURS EN MER :

CROSS CORSEN : 196

VHF CANAL 16

MÉDECINS : 02.21.61.00.61

Cabinet médical 26 bis boulevard du Rougeret

Consultations Uniquement sur rendez-vous (Doctolib)

PHARMACIE (bd du Rougeret, en face le cabinet médical) : 02 96 27 76 27

• Du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-19h / le samedi 9h-12h30 et 14h-17h

• Du 1er septembre au 30 juin : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-19h / le samedi 9h-12h30

CABINETS D'INFIRMIERS :

• Saint Jacut de la mer : 06 76 41 00 17

• Ploubalay, commune de Beaussais sur mer : 02 96 27 37 90

DÉFIBRILLATEURS DISPONIBLES

• **Toute l'année** : Sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul), au niveau de l'accueil à l'Abbaye et au camping municipal de la Manchette

• **Juillet et août** : au poste de secours, plage du Rougeret

NUMÉRO D'URGENCE EDF : 09 726 750 22

Signaler un équipement endommagé sur le réseau téléphonique : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

SAUR (eau potable) 02 22 06 45 00

VEOLIA (assainissement collectif) 09 69 32 35 29

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Service assuré par Dinan agglomération

Tél : 02 96 87 14 14

Email : dechets@dinan-agglomeration.fr

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Du 1er février au 31 octobre :

	Période hivernale	Période estivale (juillet, août)
Bacs individuels	Lundi	Lundi
Bacs collectifs à 4 roues	Lundi	Lundi, jeudi, samedi
Colonnes aériennes	Mardi, vendredi	Lundi, mercredi, vendredi
Professionnels	Selon convention signée avec Dinan Agglomération	

Lundi : 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi :

9h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h00

Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés.

Accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération (02 96 87 14 14 ou via leur site)

AUTORISATION DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Jours ouvrables 8h30-12h 13h30-19h30

Samedi 9h-12h 15h-19h

Dimanche et jours fériés 10h-12h

OBJETS TROUVÉS

Trop d'objets trouvés ne retrouvent pas leur propriétaire ! Pensez à contacter la Mairie !

MARCHÉ HEBDOMADAIRE : le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue



ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN MUNICIPAL !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution. Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres « 20 g » (le poids moyen d'un envoi est de 135g).